

S'habiller et se déshabiller en Grèce et à Rome (III)

Quand les Romains s'habillaient à la grecque ou les divers usages du pallium

Catherine Baroin, Emmanuelle Valette-Cagnac

DANS **REVUE HISTORIQUE** 2007/3 n° 643 , PAGES 517 À 551
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-3264

ISBN 9782130563587

DOI 10.3917/rhis.073.0517

Date de mise en ligne : 01/02/2008

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-historique-2007-3-page-517?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

S’habiller et se déshabiller en Grèce et à Rome (III)

Quand les Romains s’habillaient à la grecque ou les divers usages du *pallium*

Catherine BAROIN, Emmanuelle VALETTE-CAGNAC

En 54 av. J.-C., Cicéron défend C. Rabirius Postumus, impliqué dans une affaire financière avec le roi d’Égypte, Ptolémée Aulète. On reproche notamment à Rabirius d’avoir porté à Alexandrie un « *pallium* et des insignes qui ne sont pas ceux d’un Romain »¹. Cicéron tente de justifier la conduite de son client en avançant plusieurs arguments. Soumis à l’arbitraire (*libido*) et au pouvoir (*potestas*) du roi d’Égypte, présenté par l’orateur comme un tyran, le chevalier romain était, en outre, obligé de porter le *pallium* en raison de sa fonction (*munus*), puisqu’il était intendant général du roi. Mais, pour mieux convaincre les juges, Cicéron invoque aussi des précédents qui concernent des membres de l’élite romaine : « Par raffinement (*deliciae*) et par plaisir (*uoluptas*), non seulement des citoyens romains, mais de jeunes nobles et même certains sénateurs de la plus haute naissance se montrent souvent, dans leurs jardins (*in hortis*) ou leurs villas de banlieue (*suburbanis*), mais encore dans une ville très peuplée comme Naples, vêtus de *maeciapella* (?). »² Implicitement, ce passage met en place l’opposition du *pallium* et de la toge comme signes identitaires : en s’opposant à l’« uniforme » qui définit le

1. Cicéron, *Pro C. Rabirio Postumo*, 25 : *saepe palliatum fuisse, aliqua habuisse non Romani hominis insignia*. Les textes latins et grecs sont généralement cités d’après la CUF ; les traductions sont tirées de la même collection, avec quelques modifications.

2. *Ibid.*, 26. Le terme *maeciapella* donné par les manuscrits est problématique ; on ne sait pas de quel vêtement il s’agit.

citoyen romain et qui est indispensable à l'exercice de sa citoyenneté, le *pallium* apparaît comme grec parce qu'il est clairement associé à des lieux privés qui sont des espaces de loisir (*otium*)³ et de plaisir, et à des villes, Alexandrie et Naples, qui, aux yeux des Romains, sont connotées comme grecques⁴.

Cicéron poursuit en convoquant d'autres *exempla*, plus précis et prestigieux : « <On a vu> en chlamyde (*chlamydatum*) L. Sylla alors *imperator*. Et L. Scipion, qui fit la guerre en Asie et réduisit Antiochus, vous voyez sa statue au Capitole avec non seulement une chlamyde (*cum chlamyde*), mais aussi avec des sandales (*cum crepidis*). Or ils n'ont pas encouru pour cela la censure des tribunaux (*a iudicio*), ni même celle de l'opinion (*a sermone*). »⁵ Ainsi, de façon un peu inattendue, Cicéron justifie le port du *pallium* en évoquant d'autres tenues « grecques » : la chlamyde (*chlamys*) et les sandales (*crepidae*), qui remplacent respectivement le *paludamentum* et les *caligae* caractéristiques de l'*imperator* romain.

Si, dans le plaidoyer de Cicéron, *pallium*, chlamyde et sandales se trouvent associés en tant que tenues « grecques », par opposition à des pièces du costume typiquement romaines, la chlamyde et le *pallium* réclament pourtant une étude séparée, car ces deux vêtements correspondent à des contextes et à des imaginaires différents⁶. Par

3. Sur l'*otium* comme espace de grécité à Rome, voir *Façons de parler grec à Rome*, Florence Dupont et Emmanuelle Valette-Cagnac (dir.), Paris, Belin, 2005 (en particulier Pierre Cordier, Les habits grecs du baigneur romain, p. 81-102), et *Et si les Romains avaient inventé la Grèce ?*, Valérie Huet, Emmanuelle Valette-Cagnac (éd.), *Métis*, n. s. 3, 2005.

4. Par « grec », nous renvoyons ici à ce qui est construit comme tel dans l'imaginaire romain, à ce qui, pour un Romain, fait grec (voir Catherine Baroin, Emmanuelle Valette-Cagnac, Monuments, parcours, discours : la Grèce imaginaire des Romains, dans *Et si les Romains, op. cit.*, p. 179-188). Sur Naples, voir Emmanuelle Valette-Cagnac, Naples ou la Grèce en Italie, dans *Et si les Romains*, p. 215-252 ; également *infra*, n. 8. Quant à Alexandrie, où se trouvait Rabirius, le lieu est à la fois grec, égyptien, oriental.

5. Cicéron, *Pro C. Rabirio Postumo*, 27. Voir aussi Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, III, 6, 2-3 : « De Lucius Scipio il y a une statue portant chlamyde et sandales (*statuam chlamydatam et crepidatam*) qui se voit au Capitole. Tenue (*habitus*) qu'il a certainement adoptée quelquefois, ce qui explique qu'il ait voulu la faire mettre sur le portrait qu'il a fait faire. Sylla aussi, quand il était à la tête des armées (*imperator*), a porté chlamyde et sandales à Naples pour se promener (*chlamydato et crepidato Neapoli ambulare*), sans le juger inconvenant (*deforme*). » La remarque sur la « promenade » de Sylla associe cette tenue à un moment d'*otium*, par distinction avec le *labor* militaire de l'*imperator*. En outre, Valère Maxime justifie la représentation de Scipion Asiaticus par un usage réel, rapprochement qui n'est pas nécessairement juste. Plus généralement, le texte du *Pro Rabirio* et celui de Valère Maxime posent le problème de la représentation iconographique du costume, dans lequel nous ne pouvons entrer ici. Sur les différentes manières d'aborder cette question et sur le point de vue anthropologique, voir Valérie Huet, Florence Gherchanoc, Pratiques politiques et culturelles du vêtement. S'habiller et se déshabiller en Grèce et à Rome (I), *Revue historique*, 641 (janvier 2007) p. 3-30, et en particulier p. 23-24 (n. 77 et s.).

6. Cette association du *pallium* et de la chlamyde nous avait inspiré le titre de la communication que nous avons présentée lors de la journée de recherche organisée par Valérie Huet et Florence Gherchanoc le 1^{er} avril 2006, à l'INHA.

exemple, la chlamyde⁷ est portée par certains empereurs romains dans des cérémonies qui mettent en scène le pouvoir impérial, en particulier dans un contexte marqué comme grec (notamment à l'occasion de jeux)⁸. La chlamyde apparaît aussi dans le contexte épique, faisant référence à la fois aux épopées grecques et à l'usage de la chlamyde par les empereurs⁹.

Mais la distinction essentielle entre chlamyde et *pallium* est que la première renvoie à un mot et à une réalité grecs, alors que le second est une création purement romaine : « *pallium* » est un terme latin et il serait vain de chercher un unique équivalent et un modèle grecs au mot comme au vêtement. En effet, le *pallium* peut correspondre à plusieurs types de « manteaux » grecs : l'*himation*¹⁰, mais aussi le *tribôn*, manteau souvent porté par le philosophe.

En outre, le *pallium* des Romains ne peut être analysé en dehors des contextes dans lesquels il apparaît et des comportements auxquels il est associé. Dans ces conditions, il paraît impossible et inutile de tenter une reconstitution de l'objet *pallium*¹¹ ou de prétendre faire l'histoire du *pallium* et de ses usages. En revanche, il nous semble pertinent, notamment à partir du *Pro Rabirio* cité en ouverture, de se demander si le *pallium* est toujours marqueur de grécité

7. Au IV^e s. apr. J.-C., Nonius Marcellus (p. 864 L) donne *chlamsys* comme équivalent de *paludamentum*. Pour une notice succincte sur la chlamyde des Romains, voir Harry Bender, *De Habitu Vestis* : Clothing in the *Aeneid*, dans *The World of Roman Costume*, Judith Lynn Sebesta, Larissa Bonfante (eds), Madison, University of Wisconsin Press, 1994, p. 146-152, en particulier p. 150.

8. Voir par exemple Dion Cassius, LX, 17, 9 : l'empereur Claude porte une chlamyde lors de jeux de gladiateurs donnés dans le camp des prétoriens. Voir aussi *ibid.*, 6, 2 : à Naples, Claude se comporte en simple particulier car il est vêtu, ainsi que ses compagnons, à la grecque (*hellēnikōs*) : d'un manteau (*himation*) et de crépides (*krēpidai*), notamment lors de spectacles musicaux. Cette tenue est caractéristique des rois macédoniens : voir Marie-Laure Freyburger, Le rôle politique des vêtements dans l'*Histoire romaine* de Dion Cassius, *Latomus*, 52, 1993, p. 117-128, en particulier p. 125. De même, Suétone, *Néron*, 25, 1 : « Revenu de Grèce à Naples (...), il y fit son entrée sur un char attelé de chevaux blancs, par une brèche ouverte dans la muraille, comme c'est l'usage pour les vainqueurs des jeux sacrés (...), mais en outre, à Rome, il était sur le char qui avait servi autrefois pour le triomphe d'Auguste, vêtu de pourpre, avec une chlamyde parsemée d'étoiles d'or (*et in ueste purpurea distinctaque stellis aureis chlamyde*), la couronne olympique sur la tête et la couronne pythique à la main droite, précédé d'un cortège portant ses autres couronnes, avec des pancartes qui mentionnaient en quel lieu, de quels concurrents, pour quel chant ou pour quelle pièce il avait triomphé. » Sur cet événement, voir Edward Champlin, *Nero*, Harvard University Press, 2003, p. 210-234 : Néron mêle ici deux cérémonies, le triomphe romain et l'*Veiselsis* (entrée dans sa cité d'origine) d'un vainqueur à l'un des jeux sacrés grecs. Sur l'*imitatio Augusti* pratiquée par Néron, voir *ibid.*, p. 139-144.

9. Cf. Virgile, *Énéide*, IV, 137 ; V, 250, etc. ; Silius Italicus, *Punica*, XVI, 240 ; Stace, *Thébaïde*, V, 439 ; VI, 541, etc. Pour Virgile, voir Harry Bender, *De Habitu Vestis*, *op. cit.* (n. 7).

10. En outre, l'*himation* n'est pas seulement l'équivalent de *pallium* : voir Marie-Laure Freyburger, Le rôle politique des vêtements, *op. cit.* (n. 8), p. 117 : dans les livres XXXVI à LX de Dion Cassius, il y a dix occurrences d'*himation* comme traduction de *toga*.

11. Sur ce genre de tentatives, portant sur le *pallium* et sur d'autres vêtements antiques, voir Valérie Huet, Florence Gherchanoc, Pratiques politiques et culturelles du vêtement, *op. cit.* (n. 5), p. 6-8.

ou s'il apparaît avec d'autres connotations, dans d'autres pratiques et d'autres espaces. Par ailleurs, dans le discours de Cicéron, il y a un lien manifeste entre le caractère grec de ce vêtement et la censure morale et légale qui s'exerce sur ceux qui le portent : on s'interrogera donc aussi sur les enjeux de cette double censure et sur ce qu'elle révèle des codes et de l'imaginaire vestimentaires des Romains.

UN MOT LATIN : *PALLIUM*, *PALLII*, NEUTRE

« (...) le *pallium*, même s'il est plutôt grec, appartient pourtant maintenant, par la langue, au Latium. »¹²

C'est en ces termes que Tertullien, dans le *De pallio*, note l'ambivalence fondamentale du *pallium*, à la fois latin par la langue et « plutôt grec » ou « plus grec » (que d'autres vêtements). On notera ici le caractère relatif de la grécité : un vêtement, un comportement, un usage peuvent être plus grecs que latins, ou plus ou moins grecs¹³.

Tertullien ajoute que le vêtement « est entré » dans le Latium avec le mot¹⁴, indiquant par là l'origine étrangère (c'est-à-dire grecque) du *pallium*, sans aucune précision chronologique. Parler du Latium, plutôt que de l'Italie, lui permet de renvoyer à la langue latine, mais aussi d'évoquer une romanité ancienne et mythique, à la fois profondément latine et composite dès l'origine, puisqu'elle inclut un élément venu d'ailleurs¹⁵.

Cette valeur grecque du *pallium* n'empêche pas Tertullien d'en faire, dans le même discours, un habit typiquement punique et, comme tel, de l'opposer à la toge¹⁶, tout en faisant venir celle-ci des Pélasges, puis des Lydiens¹⁷. On comprend bien que le *De pallio* ne

12. Tertullien, *De pallio*, 3, 7, 2 : (...) *pallium*, etsi Graecum magis, sed lingua iam penes Latium est. Sur le caractère grec du *pallium*, voir aussi *ibid.*, 4, 1, 4 (*Graecatim amiciri*). Sur le *De pallio*, voir *infra* (n. 98).

13. Tertullien semble avoir inspiré la formulation de Norma Goldman (Reconstructing Roman clothing, dans *The World of Roman Costume*, *op. cit.* (n. 7), p. 213-237 : le *pallium* est défini comme un « more Greek mantle » (p. 228). Plusieurs ouvrages sur le costume paraissent souvent avoir utilisé le *De pallio* pour en tirer des *realia*, sans tenir compte de la stratégie de ce texte.

14. *Ibid.* : *Cum uoce uestis intravit*.

15. Sur cet aspect, voir les réflexions de Florence Dupont sur le *nomen latinum* dans L'altérité incluse. L'identité romaine dans sa relation à la Grèce, dans *Façons de parler grec*, *op. cit.* (n. 3), p. 272-277.

16. Par exemple, *De pallio*, 1, 2-3.

17. Voir *De pallio*, 1, 2, 4. Il est probable que par le terme « Lydiens » Tertullien renvoie aux Étrusques.

retrace nullement l'histoire véridique du *pallium*, pas plus que celle de la toge, mais qu'il construit un discours des origines utilisant une culture partagée dans laquelle le *pallium*, pour se distinguer de la toge, est chargé de connotations grecques.

On mesure à ces quelques remarques sur le *De pallio* à quel point le statut de ce vêtement est problématique dans la culture romaine. Les étymologies antiques du mot en témoignent aussi. D'après Varron (*De lingua latina*, V, 133), l'origine linguistique du terme est tout à fait latine : *pallium*¹⁸ serait une modification, pour des raisons d'euphonie, du terme *parilia*, qui désigne un vêtement fait de deux morceaux « égaux » (*paria*) de tissu. Isidore de Séville propose deux autres étymologies du mot *pallium* : il fait dériver le terme (écrit *palleum*) soit de *pellis* (la peau), en relation avec un usage antique (les Anciens utilisaient des peaux de bêtes, des fourrures comme vêtements de dessus), soit de *palla*¹⁹, pièce de vêtement féminin. Les dictionnaires modernes n'indiquent pas d'origine connue, grecque ou latine, pour *pallium*, mais le rapprochent souvent, eux aussi, de *palla*²⁰.

Les étymologies de Varron et d'Isidore de Séville insistent donc sur l'aspect latin du mot *pallium*. Cependant, le même Varron, dans la suite de sa notice (*De lingua latina*, V, 133), cite des vêtements qu'il qualifie de « grecs » : le *parapechion* (accessoire de la toilette féminine consistant en une bande de tissu bordée de violet de chaque côté) et la chlamyde. Ce ne sont là, dit-il, que deux exemples parmi beaucoup d'autres²¹. Le *pallium*, vêtement au nom latin d'origine latine, n'est donc pas classé par Varron parmi les vêtements grecs, mais il leur est cependant associé par contiguïté.

Le pallium à tout faire

Pas plus qu'on ne peut déterminer l'origine du mot *pallium*, on ne peut classer ce vêtement dans une catégorie vestimentaire unique, ni lui assigner une place fixe dans une typologie stricte-

18. Dans ce passage, le terme *pallia* est une restitution.

19. Isidore de Séville, *Étymologies*, XIX, 24, 1 : *dictum autem palleum a pellibus, quia prius superindumenta pellicia veteres utebantur, quasi pellea; siue a palla per diriuationem*. En revanche, Isidore de Séville attribue une origine grecque au terme *palla* en le faisant venir du verbe *pallein*, qui signifie « mouvoir rapidement, remuer » (*ibid.*, XIX, 25, 2).

20. Voir Alfred Ernout et Antoine Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1967, s. u. *palla* : « À *palla* se rattache : *pallium*, pièce principale du vêtement des Grecs, correspondant à la *toga* latine. »

21. Voir *De Lingua latina*, VII, 53, où Varron rappelle l'origine grecque de deux autres vêtements : les *diabathra*, des chaussons, et l'*epicrocum*, une robe couleur safran.

ment organisée²². Ainsi, un autre passage du *De Lingua latina* de Varron (V, 131-132) établit une distinction entre les vêtements qu'on enfle (*indutus*) et ceux dont on se drape (*amictus*). Parmi les *indutus*, il y a notamment la *palla*, la robe pour sortir, ainsi appelée, dit Varron, car elle est « ouvertement visible (*palam*) » – étymologie évidemment fautive aux yeux de la linguistique moderne, mais culturellement juste et révélatrice de l'usage antique de la *palla*. Quant aux vêtements drapés (*amictus*), ils sont « jetés autour de la personne » (*ambiectum, circumiectum*). Le *pallium* fait partie de cette catégorie, ce qu'attestent par ailleurs l'emploi fréquent de ce mot avec le verbe *amicire* et l'utilisation comme synonyme de *pallium* du substantif *amictus*²³. Par conséquent, même si la parenté entre *pallium* et *palla* est souvent notée par les Anciens et les Modernes, à la fois à cause de leur ressemblance morphologique et de leur usage (puisque ces vêtements sont tous deux mis pardessus un autre)²⁴, ils ne sont pas mis dans la même catégorie de vêtements par Varron²⁵. En revanche, si le *pallium* s'oppose à la toge, ces deux vêtements relèvent d'un même type, celui des vêtements drapés (*amictus*).

D'autre part, si l'on cherche à distinguer les usages des vêtements selon les sexes, le découpage se fait encore différemment. Dans le *Digeste* (Ulpien, XXXIV, 2, 23, 2), trois critères permettent de répartir les différents vêtements de la maisonnée : le genre (masculin ou féminin), l'âge (selon qu'on est *puer* ou non) et le statut social (avec la distinction entre esclaves et hommes libres). Dans cette classification, le genre est essentiel : certains vêtements sont en effet exclusivement réservés aux hommes, d'autres aux femmes, quelques-uns sont « mixtes ». Apparaît d'ailleurs à cette occasion l'aspect normatif des usages : il est moralement condamnable pour les hommes de porter des vêtements de femmes (le *Digeste* n'indique

22. Sur les essais de typologie des vêtements antiques, voir Valérie Huet, Florence Gherchanoc, *Pratiques politiques et culturelles du vêtement*, *op. cit.* (n. 5), p. 5-10.

23. Avec le verbe *amicio* : cf. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XVII, 12, 3 (citation de Plaute) ; Varron, *Satires Ménippées*, fr. 578 b : *pallio amictam* ; Apulée, *Métamorphoses*, III, 39 et X, 31 : *pallium* est repris par *amictus* ; Servius, *Ad Aeneidem*, XII, 62 : *pallium* est donné comme équivalent d'*amictus*.

24. En dehors d'Isidore de Séville cité plus haut, notons que Nonius Marcellus (p. 862 L) donne *tunicae pallium* comme équivalent de *palla*. Il faut sans doute voir dans ce terme une variante morphologique du terme *tunicopallium*, qu'on trouve chez Servius, *Ad Aeneidem*, I, 648, et qui lui sert à commenter *palla*. Sur le *tunicopallium* dans l'*Histoire Auguste*, voir Agnès Molinier-Arbo, « *Imperium in uirtute esse non in decore* » : le discours sur le costume dans l'*Histoire Auguste*, dans *Costume et société dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge*, François Chausson et Hervé Inglebert (éd.), Paris, Picard, 2003, p. 67-84, p. 68 avec la n. 10 et p. 75.

25. Pierre Cordier (*Nudités romaines. Un problème d'histoire et d'anthropologie*, Paris, Les Belles Lettres, 2005, p. 152 avec la n. 12) remarque que « la distinction entre vêtements enfilés (*uestes induendae*) et vêtements drapés (*uestes amictendae*) ne coïncide pas exactement avec celle qui sépare vêtements du dessous et habits du dessus ».

pas de réciprocité dans ce domaine) ; de surcroît, les vêtements de femmes, au lieu d'être définis positivement, sont présentés comme ceux que « les hommes ne peuvent facilement revêtir sans encourir de blâme (*sine uituperatione*) ». Or le *pallium*, il fait partie des rares pièces de vêtement à pouvoir être portées par les hommes²⁶, les femmes²⁷ et les enfants²⁸. Les hommes peuvent aussi porter le *palliolum*, un manteau à capuchon²⁹, et parmi les vêtements « mixtes » (communs aux deux sexes) figure un autre manteau à capuchon, la *paenula*, utilisée pour le voyage et dans laquelle on peut s'envelopper³⁰. En fait, ce sont ces manteaux, des manteaux-couvertures et, parmi eux, le *pallium*, dont les hommes comme les femmes peuvent se vêtir sans encourir de reproche. Le *pallium* est en tout cas, et souvent indissociablement, manteau et couverture, manteau pouvant servir de couverture³¹.

Un texte de Varron, qui explique l'étymologie et le sens de tous les mots relatifs au lit, donne d'ailleurs le terme *opercula* (couvertures) comme synonyme de *pallia*³². Varron ajoute que, dans ce domaine, il y a de nombreux mots étrangers (*peregrina*) : des mots gaulois (*sagum*, *reno*), des mots grecs (*gaunaca*, *amphimallum*), à côté de mots

26. Pour un exemple de *pallium* comme manteau d'homme à l'époque classique, voir Catulle, 25, 6 (manteau volé, peut-être dans un banquet) ; 32, 11 (*tunica* et *pallium*).

27. On trouve *pallium* employé au pluriel dans *L'Art d'aimer* d'Ovide (I, 153) pour désigner le long manteau, qui traîne par terre, d'une spectatrice au cirque. Voir aussi, dans le même sens, *Amours*, III, 2, 25.

28. D'après le *Digeste*, les enfants, outre la toge prétexte, peuvent revêtir la chlamyde et le *pallium*. Le seul exemple littéraire que nous ayons trouvé est Apulée, *Apologie*, 44, 8 : un enfant « qu'on revêtira d'un *pallium purum* pour un sacrifice (*quem puro pallio amicit*) ».

29. Le *palliolum* semble pouvoir être porté par des femmes aussi : voir Martial, *Épigrammes*, IX, 32, 1 (une femme est dite *palliolata*). Le terme *palliolum* sert aussi à définir le *ricinium*, dont les femmes se couvrent la tête pendant les funérailles, entre le décès et l'ensevelissement : voir Nonius Marcellus, p. 869 L : *Ricinium, quod nunc mafurtium dicitur, palliolum femineum breue*, et Festus, p. 277 L : *Ricae et ricalae uocantur parua ricinia, ut palliola ad usum capitis facta* (à ce sujet, Lucienne Deschamps, Rites funéraires de la mort républicaine, dans François Hinard (éd.), *La mort au quotidien dans le monde romain*, Paris, De Boccard, 1995, p. 171-180).

30. Cicéron, *Pro Milone*, 54 ; Sénèque, *De Beneficiis*, V, 24, 1.

31. Plaute, *Truculentus*, 479 : une courtisane fait semblant d'avoir accouché et demande à son esclave de lui ôter ses sandales (*soleae*) et de mettre un *pallium* sur elle.

32. Varron, *De Lingua latina*, V, 167 : « Ce dont ils se couvraient (*operibantur*), ils ont appelé cela couvertures (*operimenta*), et les *pallia*, ils les ont appelés *opercula* : couvertures (*Quibus operibantur, operimenta, et pallia opercula dixerunt*). » Voir aussi *Digeste*, L, 16, 45 : « Labéo [juriste de l'époque d'Auguste] dit que par "*stratus*" il faut entendre toute pièce de tissu qui est mise sur quelque chose : en effet, il n'est pas douteux que tout *pallium* ou *peristrôma* est une pièce de linge qu'on étend. Nous considérerons donc comme faisant partie du "*uictus*" [ce qui relève de l'entretien du corps] toute pièce de linge que l'on n'étend pas, comme faisant partie du "*stratus*" toute pièce de linge que l'on étend (*In "stratu" omne uestimentum contineri quod inciatu Labeo ait: neque enim dubium est, quin stragula uestis sit omne pallium, peristrôma. In "uictu" ergo uestem accipiemus non stragulam, in "stratu" omnem stragulam uestem*). » *Stratus* et *stragula* viennent de *sterno* (« étendre, étaler »). Notons que *uestimentum* et *uestis* ont les deux sens de « vêtement » et « tapis » (notamment tapis de lit).

bien latins (*toral, torus...*)³³. En revanche, le terme *pallium* n'est pas ici connoté comme grec. Le *pallium*, c'est donc ce qui couvre (*operire*), ce qui protège (*tegere*) le corps et ses vêtements. Ceci explique l'usage qui en est fait par un personnage du *Satiricon* (135, 4) ; Enothéa, prêtresse de Priape, noue autour d'elle un *pallium* pour préparer un remède destiné à Encolpe : « Ceignant un *pallium* carré (*incincta quadrato pallio*), elle plaça sur le feu un énorme chaudron. »³⁴ Alfred Ernout traduit ici *pallium* par « tablier » à cause du contexte culinaire. Cette traduction est un exemple de la difficulté qu'il y a à rendre le terme *pallium*³⁵ et souligne que celui-ci n'a pas de sens indépendamment du contexte précis de son utilisation. C'est le verbe associé au nom *pallium* et éventuellement les qualificatifs qui lui sont accolés qui en indiquent le mode d'emploi. En fait, le *pallium* apparaît comme une pièce d'étoffe qui sert à tout : à s'envelopper pour dormir ou pour sortir, à faire la cuisine, etc.

Cette ambivalence du *pallium*, à la fois manteau et couverture, et le fait qu'il protège le corps et d'autres vêtements le rapprochent de la toge, car elle aussi « recouvre », ce qu'indique clairement son étymologie, puisque *toga* vient de *tego* (« couvrir, recouvrir », d'où « garantir, protéger »)³⁶. Quant au caractère « unisexe » du *pallium*, qui habille hommes et femmes, il peut aussi définir la toge : selon la reconstruction de son origine proposée par Varron, la *toga* était autrefois un vêtement porté de jour et de nuit, par les hommes et par les femmes³⁷. Cepen-

33. *Ibid.* Le *sagum* est ici la couverture de soldat ; le *reno* est un gilet fait d'une fourrure d'animal ; la *gaunaca* (ou *gausape*), un manteau de laine à longs poils d'un côté ; et l'*amphimallum*, une étoffe dont les deux côtés sont laineux. On a, ici encore, une réflexion sur l'origine ethnique des mots et des vêtements.

34. Ici, la forme du *pallium* est indiquée, peut-être pour souligner l'utilisation qui en est faite. Sur la forme du *pallium*, les seuls renseignements textuels précis sont donnés par Tertullien : le *pallium* est « quadrangulaire » (*De pallio*, 1, 1, 4 : *quadrangulum*), il a quatre angles (*ibid.*, 6, 2, 2 : *quattuor anguli*) ; la toge, elle, n'est qu'un « *pallium* arrondi » (*ibid.*, 1, 3, 1 : *pallium teres*) ! À partir de ce texte, tous les manuels et dictionnaires modernes « reconstruisent » un *pallium* rectangulaire, par opposition avec la toge (sur sa forme, voir aussi Quintilien, XI, 1, 139 : *toga rotunda*) et par symétrie volontaire avec l'*himation* grec (voir par exemple G. Leroux, *s. u.* « *pallium* », dans Charles Daremberg, Edmond Saglio, Edmond Pottier (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, 1877-1919, p. 291 ; Jean-Noël Robert, *Les modes à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 1988, p. 56 ; Larissa Bonfante, Introduction, dans *The World of Roman Costume*, *op. cit.* (n. 7), p. 5).

35. Voir aussi Plaute, *Bacchides*, 434 : *tam maculosum quam est nutricis pallium* (repris par Fronton, *De orationibus*, 18) : le *pallium* taché de la nourrice est traduit là aussi par « tablier » par Alfred Ernout (Paris, Les Belles Lettres, 1933) et par « corsage » par Pierre Grimal (Paris, Gallimard, 1971) !

36. Voir Alfred Ernout, Antoine Meillet, *Dictionnaire*, *op. cit.* (n. 20), *s. u.* *tego*. Ajoutons que Quintilien (XI, 3, 143) rapproche aussi la façon ancienne de porter la toge du port du *pallium* chez les Grecs : « Les Anciens laissaient tomber la toge sur les talons, comme font les Grecs avec le *pallium* (*Togam ueteres ad calceos usque demittebant ut Graeci pallium*). »

37. Varron, *De uita populi Romani*, fragment 46 cité par Nonius Marcellus, p. 867-868 L : « Dans le lit (*in lecto*), autrefois, on avait des toges (*togas habebant*) ; en effet, autrefois, dans le temps, la toge était un vêtement pour le jour et la nuit (*uestimentum et diurnum et nocturnum*), commun aux hommes et aux femmes (*et muliebre et uirile*). »

dant, alors que la toge s'est spécialisée comme vêtement masculin et plus précisément vêtement du citoyen, le *pallium* conserve concurremment les deux usages : celui de manteau (vêtement d'homme ou de femme) et celui de couverture.

Pallia de lit

De nombreux textes empruntés à la littérature augustéenne attestent l'usage d'un « *pallium* de lit ». On rencontre notamment plusieurs emplois de ce genre dans l'élégie. Dans une pièce de Propertius, Cynthia se voit obligée, après le passage d'autres femmes chez son amant, de purifier la chambre et de « changer un à un tous les *pallia* du lit », avant de s'y coucher elle-même³⁸. L'expression *singula pallia* indique qu'il ne s'agit pas d'un pluriel poétique³⁹. Du reste, toutes les autres occurrences (dans l'élégie, la satire ou l'épigramme) sont au pluriel : plus qu'une couverture ou un couvre-lit, le terme *pallia* désignerait donc l'ensemble des tissus qui meublent la couche (*torus*)⁴⁰.

Il y a un contexte dans lequel la superposition des deux sens de *pallium* (*pallium* couverture et *pallium* manteau) est très claire, c'est le contexte amoureux. Dans une élégie des *Amours* d'Ovide⁴¹, le poète se dit jaloux du mari de celle qu'il aime et des contacts physiques qu'ils ont sous les « couvertures » (*pallia*)⁴². Mais il évoque aussi ses propres ébats avec sa maîtresse, sous le vêtement qui les cachait (vers 48 : *ueste sub iniecta*). L'usage du mot *uestis* a pour effet de resémantiser la valeur vestimentaire de *pallium* et, en même temps, de montrer la parenté des deux emplois (au sens de « manteau » et au sens de « couverture »).

Cette parenté est plus claire encore dans d'autres textes, où le *pallium* est utilisé pour couvrir un couple qui s'affiche publiquement. Dans les *Nuits attiques*, par exemple, Aulu-Gelle cite trois vers de Névius qui se moquent du premier Africain et des écarts de

38. *Élégies*, IV, 8, 87-88.

39. On peut noter de nouveau ici la difficulté, voire l'impossibilité qu'il y a à traduire *pallium* ou *pallia* : faut-il parler dans ce contexte de draps, de couvre-lit, de couverture, voire d'édredon (!), comme n'hésitent pas à le faire certains traducteurs ?

40. Propertius, *Élégies*, IV, 3, 31 : Aréthuse se plaint à Lycotas de sa solitude, dans un lit où les *pallia*, au lieu de rester bien en place, glissent. On trouve le même motif dans les *Amours* d'Ovide (I, 2, 2 : torturé par ses sentiments, le poète ne parvient pas à trouver le sommeil, son lit est dur, ses « couvertures » (*pallia*) tombent), et dans les *Héroïdes* (21, 170 ; il s'agit d'une femme, cette fois). Voir encore Juvénal, *Satires*, 6, 236 ; Martial, *Épigrammes*, I, 109, 11.

41. Ovide, *Amours*, I, 4, 41-50.

42. *Ibid.*, 41-42 : « Ces baisers, du moins, je les verrai ; mais les caresses que cachent si bien les "couvertures" (*quae bene pallia celant*), voilà celles dont le mystère causera mes craintes » et 50 : « Garde le haut du corps en dehors de ces "couvertures" complices (*conscia de tergo pallia deme tuo*). »

conduite dont il s'est rendu coupable quand il était un jeune homme (*adulescens*) : « Même celui qui souvent de son bras accomplit de grandes choses glorieusement, dont les actions ont aujourd'hui vie et vigueur, qui seul a prestige auprès des peuples, son père le ramena de chez son amie avec un seul manteau (*Eum suus pater cum pallio uno ab amica abduxit*). »⁴³ Le couple illégitime se trouve donc un ici sous le même *pallium*.

Dans cette anecdote, et même dans le texte d'Ovide, on peut voir une allusion au tissu qui, en Grèce comme à Rome, recouvre un couple et son union⁴⁴. Dans le monde grec, la couverture nuptiale est une pièce d'étoffe, nommée le plus souvent *chlaina*, terme qui signifie à la fois « couverture » et « manteau ». Cette étoffe recouvre le couple légitime, mais parfois aussi, par référence à cette norme, un couple illégitime ou bien formé de deux hommes, un éraste et un éromène⁴⁵. On peut voir une représentation de ce genre d'étoffe et de pratiques sur des vases grecs⁴⁶. Pour le monde romain, John Scheid et Jesper Svenbro rappellent que la *dextrarum iunctio* des époux avait lieu devant ou sous une grande pièce d'étoffe luxueuse (*aulaeum*). Ils analysent aussi le *carmen* 64 de Catulle, dont la partie centrale est occupée par la description du tissu (*uestis*) qui couvre la couche des futurs époux, Thétis et Pélée⁴⁷. Il y a donc plusieurs référents possibles au « *pallium* d'amour » qu'on rencontre souvent dans le corpus élégiaque.

Cette double vocation du *pallium*, vêtement et étoffe qui couvre un ou deux corps, associée à une dimension féminine, amoureuse ou érotique, apparaît encore dans des textes latins évoquant la mort d'Alcibiade. Celui-ci se serait vu en rêve recouvert du *pallium* de sa maîtresse ; or c'est ce vêtement qui protégea (*tegere, contegere*) son

43. Aulu-Gelle (*Nuits attiques*, VII, 8, 5) associe ces vers à une anecdote sur Scipion qui est, au contraire, exemplaire de la tempérance du grand *imperator* : après avoir conquis Carthagène, en Espagne, il rendit intacte à son père, un noble espagnol, une très belle jeune fille qui avait été prise et qu'on lui avait amenée. Il y a de nombreuses sources sur cet épisode.

44. Voir aussi Apulée, *Florida*, 14, 6 : le philosophe cynique Cratès s'appropriait à s'unir « aux yeux de tous » à la jeune fille qui voulait l'épouser, quand son disciple Zénon étendit « un vieux manteau pour dérober son maître aux regards indiscrets des gens qui faisaient cercle (*procinctu palliastri circumstantis coronae obtutum magistri in secreto defendisset*) ».

45. Voir John Scheid, Jesper Svenbro, *Le métier de Zeus. Mythe du tissage et du tissu dans le monde gréco-romain*, Paris, Errance, 2003 (1^{re} éd. : Paris, La Découverte, 1994), p. 55-56 et 60-61.

46. On y voit, réuni sous un même manteau, un couple composé d'un homme et d'une femme, ou bien de deux hommes : voir la bibliographie donnée dans Valérie Huet, Florence Gherchanoc, *Pratiques politiques et culturelles du vêtement*, *op. cit.* (n. 5), n. 100. On peut se reporter aussi à un passage du *De republica* (IV, 4), dans lequel Cicéron évoque l'habitude qu'avaient les jeunes Lacédémoniens de dormir sur une même couche, séparés par un manteau (*pallius interiectis*), qui constituait une mince barrière pour leur *pudor*. Sur ce texte, voir Pierre Cordier, *Nudités romaines*, *op. cit.* (n. 25), p. 320.

47. John Scheid, Jesper Svenbro, *Le métier*, *op. cit.* (n. 45), p. 75 et 80 et s.

corps après sa mort, alors qu'il n'était pas enseveli (*inhumatus, insepultus*)⁴⁸. Ici, le *pallium* est marqué à la fois comme féminin et comme grec ; de plus, il apparaît de nouveau comme vêtement et comme étoffe qui recouvre le corps de façon improvisée, puisque pour Alcibiade, il se fait linceul⁴⁹.

LE *PALLIUM*, UN VÊTEMENT GREC ?

Dans tous les témoignages que nous avons passés en revue, il y a une contamination entre les différents usages du *pallium* (*pallium*-vêtement, *pallium*-couverture, « *pallium* d'amour », *pallium* mortuaire), d'où viennent à la fois les problèmes posés par la traduction de ce terme et les impasses d'un classement typologique. De fait, et comme l'a très bien montré Pierre Cordier dans son récent livre sur la nudité, il est tout aussi vain de s'interroger sur le sens obvie d'un mot que de vouloir le traduire en dehors de son contexte d'énonciation ; ainsi, moins qu'un « état vestimentaire absolu », la nudité, à Rome, est « un rapport d'inadéquation entre une tenue et des circonstances »⁵⁰.

De manière analogue, la signification du *pallium* n'est pas dissociable du contexte dans lequel il est inséré : qui le porte ? Comment est-il utilisé ? À quel autre vêtement est-il associé ou opposé ? On a vu qu'il était proche de la toge ; c'est en même temps son contraire, sinon historiquement, du moins sur un plan symbolique. Comment les textes fabriquent le caractère grec du *pallium*, voilà ce qui va nous occuper maintenant.

48. Voir Cicéron, *De divinatione*, II, 143, et Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, I, 7, ext. 9. Cornélius Népos (*Alcibiade*, 10) dit que la femme qui vivait avec Alcibiade l'enveloppa dans un de ses vêtements (*muliebri sua ueste contextum*). Chez Plutarque (*Alcibiade*, 39, 2 et 7), Alcibiade se voit en rêve revêtu des habits (*esthês*) de sa maîtresse, Timandra, qui tient sa tête dans ses bras, peint et maquille son visage comme celui d'une femme. Après sa mort, Timandra couvre et enveloppe son cadavre de ses propres tuniques (*tois autês peribalousa kai perikalupsasa chitoniskois*). Le vêtement est ici clairement féminin, et la vision du rêve, un travestissement.

49. Pour d'autres exemples du *pallium*-linceul, voir Apulée, *Métamorphoses*, III, 9, et *Florides*, 4, 4 : le *pallium* sert à « envelopper les morts » (*cadavera operiri*) et à « habiller les philosophes » (*philosophos amiciri*). Ces deux affirmations sont présentées comme contradictoires, cependant Adolfo La Rocca (*Il Filosofo e la città, commento storico ai Florida di Apuleio*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 2005, p. 155) assimile les cadavres aux pseudo-philosophes critiqués par Apulée. Pour un jeu entre *pallium* de philosophe et linceul, voir aussi Apulée, *Métamorphoses*, I, 6 : le personnage nommé Socrate est « à demi-vêtu d'un vieux manteau » (*palliastro semiactus*), il est misérable et il est même passé pour mort. Sur le *pallium* du philosophe, voir *infra*, p. 536-540.

50. Pierre Cordier, *Nudités romaines, op. cit.* (n. 25), p. 14.

Palliatu : le pallium comme marqueur ethnique et marqueur civique

Il est un cas où le *pallium* est explicitement lié à la Grèce et aux Grecs : c'est quand il est opposé au costume d'autres peuples. Avec l'emploi de l'adjectif *palliatu* notamment, le *pallium* peut servir de marqueur ethnique. Cet usage montre le lien établi par les Romains entre l'identité d'un peuple et son costume : élément visible de la culture, le costume est une manière commode de distinguer et de désigner différents groupes ethniques. C'est ainsi que chez Valère Maxime, de même que les Gaulois sont appelés « porteurs de braies » (*bracati*), le Grec Pythagore est affublé de l'épithète « porteur de *pallium* » (*palliatu*)⁵¹. Si *palliatu* est ici utilisé comme synonyme de l'adjectif *Graecus*, il est également clair que le contexte lui donne une nuance péjorative : Valère Maxime met en effet en parallèle la sottise des Barbares avec la crédulité d'un Grec fameux. La désignation des deux peuples par leur vêtement donne à son propos une coloration « ethnographique » qui en accentue l'ironie.

Marqueur ethnique, l'adjectif *palliatu* devient un marqueur civique, dès qu'il est associé ou plutôt opposé à l'adjectif *togatu*. En effet, si l'expression *gens togata*⁵² permet de renvoyer à la romanité dans son ensemble, l'adjectif employé seul (au singulier ou au pluriel) désigne aussi plus strictement la collectivité civique : au *togatu*, citoyen mâle et adulte, s'oppose alors le *palliatu*, celui qui, par son appartenance à la citoyenneté grecque, est considéré à Rome comme un étranger, *peregrinu*⁵³.

Ce glissement de sens apparaît très clairement dans un passage des *Philippiques* (V, 14). Cicéron s'en prend au juge désigné par Antoine, Lysiadès. Celui-ci, malgré son nom grec, a nécessairement

51. Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, II, 6, 10 : « Quand on sort de leurs murs, on rencontre la vieille coutume qui fait que les Gaulois, selon la tradition, prêtent de l'argent à leur rendre aux Enfers, parce qu'ils sont persuadés que l'âme humaine est immortelle. Je les traiterais de sots (*stultos*), si l'idée que s'en faisaient les porteurs de braies (*bracati*) n'était pas aussi ce qu'a cru le porteur de *pallium* qu'était Pythagore (*quod credidit palliatu Pythagoras*). » Les braies peuvent aussi être portées par d'autres barbares.

52. Pierre Cordier, *Nudités romaines*, *op. cit.* (n. 25), p. 89 : « Dans l'expression de *gens togata* (Virgile, *Énéide*, I, 282), la toge est le symbole de la romanité dans son ensemble, un repère identitaire signalant une conception de la culture propre au monde romain. » Sur ce sens de la toge, Patrick Le Roux, *Romains d'Espagne. Cités et politique dans les provinces. II^e siècle av. J.-C. - III^e siècle apr. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 1995 (en particulier, Introduction : Toge et politique : identité et identification, p. 7-18).

53. Cette opposition entre *pallium* et *toga* comme marqueurs ethniques et civiques est aussi présente dans le célèbre texte de Valère Maxime (*Faits et dits mémorables*, II, 1, 2) sur l'utilisation du latin au Sénat : les magistrats romains d'autrefois rendaient leurs réponses en latin, car « ils pensaient qu'il n'était pas d'occasion où ils ne dussent obliger le costume grec à s'abaisser devant la toge (*nulla non in re pallium togae subici debere arbitrabantur*). »

dû acquérir la citoyenneté romaine pour pouvoir exercer cette fonction ; pourtant, selon les dires de Cicéron, Lysiadès continue de se présenter comme « Athénien » en prétendant siéger en même temps à Rome et au tribunal de l'Aréopage. Cette double appartenance civique, qui n'allait manifestement pas de soi à l'époque de Cicéron⁵⁴, vaut à Lysiadès le surnom de *Graeculus*, adjectif dépréciatif fréquemment employé dans la rhétorique accusatoire pour disqualifier un Romain qui fait le Grec⁵⁵. Mais Cicéron renforce encore l'efficacité de son discours en ayant recours à une image vestimentaire : « Le président du tribunal admettra-t-il l'excuse de ce grécaillon de juge, qui porte tantôt le *pallium*, tantôt la toge (*Graeculi iudicis, modo palliati, modo togati*) ? »⁵⁶ Cette allusion à l'apparence changeante de Lysiadès montre l'incompatibilité symbolique existant à Rome entre la toge, vêtement du citoyen dans l'exercice de ses fonctions, et le *pallium*, qui renvoie clairement ici au costume porté par les habitants de la Grèce. L'impossibilité théorique de se dire à la fois Romain et Athénien s'exprime en termes vestimentaires, et cette image, purement fictive, d'un juge oscillant entre deux costumes permet à l'orateur d'en saper la légitimité et l'autorité.

Le port du *pallium* et de la toge comme manifestation d'une appartenance civique et la façon dont cette symbolique vestimentaire peut être exploitée en contexte judiciaire apparaissent encore plus clairement dans un passage de Suétone évoquant l'empereur Claude dans ses fonctions de juge. Alors qu'un Grec est accusé d'avoir usurpé le droit de cité, avant même le début du procès un litige (*contentio*) porte sur la tenue du prévenu (*reus*) : « Devait-il plaider sa cause en toge ou en manteau grec (*togaturne an palliatum*) ? » En effet, jusqu'à l'issue du procès qui devra trancher sur son statut juridique, l'accusé n'a pas d'identité fixe. « Claude », explique alors Suétone, « voulant faire montre d'une entière impartialité, lui ordonna de

54. Sur l'impossibilité théorique d'appartenir à deux cités et la nécessité de renoncer à la citoyenneté romaine si l'on en acquiert une autre, voir Cicéron, *Pro Balbo*, 27-32, et Cornélius Népos, *Vie d'Atticus*, 3. Theodor Mommsen commente ces passages dans *Le droit public romain*, trad. franç., VI, 1, Paris, 1889 (repr. Paris, 1985), p. 51-52. Cette règle ne concerne évidemment pas l'Italie et n'exclut pas la double citoyenneté État romain / cité d'origine, municipe ou colonie (cf. les « deux patries » évoquées par Cicéron dans le *De Legibus*, II, 2). Sur ce sujet, Yan Thomas, « Origine » et « commune patrie ». *Étude de droit public romain* (89 av. J.-C. - 212 apr. J.-C.), EFR, n° 221, 1996.

55. Sur les sens de *Graeculus*, voir Emmanuelle Valette-Cagnac, *Vraque lingua*, dans *Façons de parler grec*, op. cit. (n. 3), p. 30-33, et Michel Dubuisson, *Graecus, Graeculus, graecari* : l'emploi péjoratif du nom des Grecs en latin, dans *Hellenismos. Quelques jalons pour une histoire de l'identité grecque*, Susanne Saïd (éd.), Actes du Colloque de Strasbourg, 25-27 octobre 1989, Leyde, Brill, 1991, p. 315-335.

56. Cicéron, *Philippiques*, V, 14 : *Si Lysiadès citatus iudex non responderit excuseturque Areopagites esse nec debere eodem tempore Romae et Athenis res iudicare, accipietne excusationem is qui quaestioni praerit Graeculi iudicis, modo palliati, modo togati ?*

changer de vêtement à plusieurs reprises (*mutare habitum saepius*), selon qu'on parlerait pour ou contre lui»⁵⁷. La solution inventée par Claude, consistant à lui faire porter alternativement la toge et le *pallium* selon le point de vue des plaidoiries, est rapportée par l'historien comme une preuve supplémentaire de la bizarrerie du *princeps*⁵⁸. Pourtant, cette décision exprime bien ce qui se joue dans le costume à Rome, manifestation visible du statut social : choisir de revêtir devant les juges la toge ou le *pallium* pendant toute la durée du procès pourrait suffire à les influencer et à les faire trancher dans un sens favorable ou défavorable au prévenu. L'*habitus*⁵⁹, la façon de se présenter en public, apparaît ici étroitement lié aux paroles qui seront prononcées : porter la toge ou le *pallium* pourra renforcer l'efficacité de la plaidoirie, puisque le port de l'un ou l'autre vêtement dans l'enceinte du tribunal est déjà une manière de se dire Romain ou Grec⁶⁰.

La fabula palliata : usages du pallium dans la comédie

On ne saurait évoquer les emplois du terme *palliatus* sans avoir à l'esprit le domaine auquel il est le plus communément associé : le théâtre. On sait en effet que les Romains connaissaient deux types de comédie : à la *fabula togata* qui se donne comme typiquement romaine, puisqu'elle met en scène des personnages et des lieux romains, s'oppose la *fabula palliata*⁶¹, comédie grecque en latin, où tout, du costume des acteurs jusqu'au nom des personnages, est « grec ». Ne servant plus à marquer une origine ethnique, l'adjectif *palliatus* acquiert ici un sens purement classificatoire : il permet de

57. Suétone, *Claude*, 15, 6 : *Peregrynitatis reum orta inter advocatos leui contentione, togatumne an pallium dicere causam oporteret, quasi aequitatem integram ostentans, mutare habitum saepius et prout accusaretur defenderetur, iussit.*

58. Selon Suétone, Claude était un empereur versatile et la biographie qui le dépeint accumule les anecdotes sur ce trait de caractère.

59. Sur le sens précis de ce mot, voir, *infra*, n. 87, p. 537.

60. En effet, comme le rappelle Pierre Cordier, *Nudités romaines, op. cit.* (n. 25), p. 88-89 avec la n. 27, l'usage de la toge au tribunal est réservé au citoyen romain. Cf. *Code théodosien*, XIV, 10, 1.

61. Le genre de la *fabula palliata* a été inventé par Livius Andronicus et Naevius, mais on le connaît surtout à travers les pièces de Plaute et de Térence. La *fabula togata* ou « pièce en costumes romains » fut jouée dès le milieu du II^e s. av. J.-C. Il ne reste de ces pièces que de courts fragments, de Naevius en particulier. Si le terme *togata* est attesté dans les textes anciens (Cicéron, Sénèque), en revanche, l'expression *palliata* apparaît tardivement dans la typologie des genres établie par les grammairiens (Dionysios, dans Keil, *G. L.*, III, 489, 23-490, 4 ; Evanthius, *De comoedia*, 4, 1 ; Donat, *De comoedia*, 6, 1). On peut rappeler d'ailleurs que le costume sert aussi de critère pour distinguer divers types de tragédie : la *fabula crepidata* (ou *cothurnata*, du nom des chaussures des acteurs) est une tragédie romaine à thème grec, illustrée en particulier par les pièces de Lucius Accius, tandis que la *fabula praetexta* (du nom de la toge prétexte portée par les magistrats) est une tragédie sérieuse, sur un sujet historique romain (il reste des fragments de Marcus Pacuvius).

faire référence à la Grèce, une Grèce « romaine » créée par le spectacle des Jeux. Sans reprendre ici les analyses de Florence Dupont qui dégage toutes les implications du caractère grec de la comédie romaine, aussi bien du point de vue de son écriture que des effets dramaturgiques ou rituels qui en découlent⁶², il semble important de rappeler la façon dont le port du *pallium* permet, dans ce théâtre, la construction d'une Grèce imaginaire.

Dans les comédies de Plaute, le *pallium* est en effet présent sur différents plans. Tout d'abord, le spectacle montre des acteurs qui sont tous habillés en *pallium*, qu'ils soient hommes ou femmes, esclaves ou hommes libres, enfants ou adultes⁶³. Comme les noms de lieux ou de personnages, ces costumes permettent de renvoyer sans équivoque possible au monde grec. En même temps, comme dans le *Satiricon*⁶⁴, cette uniformité vestimentaire souligne l'aspect fictionnel d'un univers privé de distinction statutaire⁶⁵.

Si le *pallium* est le costume caractéristique de la comédie à la grecque, il peut pourtant, à l'intérieur de la fiction, se trouver confronté à d'autres costumes « grecs ». Ainsi, la chlamyde, parfois accompagnée du chapeau à larges bords, le pétase, et du coutelas, la *machaera*, est souvent opposée au *pallium* pour figurer le soldat ou le voyageur⁶⁶. Le *pallium* fonctionne alors comme indicateur d'espaces : tandis que le personnage qui entre en scène est vêtu d'un *pallium*,

62. Sur le caractère grec de la *palliatia*, voir Florence Dupont, Plaute, fils du bouffeur de bouillie. La *palliatia* est-elle une comédie grecque en latin ?, dans *Façons de parler grec*, *op. cit.* (n. 3), p. 175-209 (en particulier p. 178-182).

63. Florence Dupont, Plaute, fils du bouffeur de bouillie, *op. cit.*, p. 179 : « Le vêtement grec [le *pallium*] est une fiction romaine destinée à identifier le personnage de la comédie *palliatia* comme autre que le Romain. Vêtement grec, le *pallium* ne s'oppose pas en tant que costume civique grec à un autre costume civique romain, aussi est-il porté indifféremment par les esclaves, la nourrice, les jeunes gens et les vieillards. »

64. Le vêtement le plus souvent mentionné dans le *Satiricon* est le *pallium* ; les trois héros masculins en sont vêtus. On ne trouve que deux occurrences de *toga* : dans une expression, « *toga peruersa* » (toge renversée ?), qui ne concerne pas la toge d'un personnage en particulier (58, 12), et lorsque Encolpe dit d'Ascyte qu'il a pris une robe de femme (*stola*) au lieu de la toge virile (81, 5). Il n'est guère étonnant que les personnages masculins du *Satiricon* ne soient pas en toge : le texte de Pétrone ne montre pas un monde de citoyens dans l'exercice de leurs fonctions. Dans ce récit, si le *pallium* n'est pas marqué de grécité, du moins pas explicitement, il sert à construire des personnages fictifs qui sont des hommes libres, mais jamais des citoyens romains « en exercice ». Voir Florence Dupont, *Le plaisir et la loi, du Banquet de Platon au Satiricon*, Paris, Maspero, 1977 (rééd. Paris, La Découverte, 2002).

65. Georges Losfeld, à propos du costume grec (*Essai sur le costume grec*, Paris, De Boccard, 1991, p. 199), rappelle de même l'impossibilité de reconstruire les habitudes vestimentaires d'une société ou d'une époque à partir du costume des acteurs. La question de l'usage du vêtement dans le code théâtral apparaît également dans la bibliographie récente consacrée à Aristophane : voir Florence Gherchanoc, Valérie Huet, Pratiques politiques et culturelles du vêtement, *op. cit.* (n. 5), p. 10-11, n. 24.

66. Par exemple, Plaute, *Rudens*, 315 (*chlamydatos cum machaeris*) ; *Persan*, 154-155 (*cape/tunicam atque zonam et chlamydem adfero et causiam*) ; *Pseudolus*, 735 (*Etiam opust chlamyde et machaera et petaso*).

celui qui sort porte la chlamyde⁶⁷ ; alors que le personnage connu de tous est *palliatus*, le *chlamydatus*, étranger à la scène et à la situation, suscite de multiples interrogations sur son identité⁶⁸. Les changements de costume, les scènes de travestissement permettent ainsi une infinité de jeux scéniques, fondés sur le dedans et le dehors, le connu et l'inconnu.

Le *pallium* apparaît enfin comme un accessoire essentiel à la construction des personnages⁶⁹. C'est par exemple l'attribut type de l'esclave *currens* qui ponctue ses entrées et ses sorties de mouvements de manteau. Le port du *pallium* s'accompagne d'une gestuelle très précise dans la codification théâtrale, qui lui donne sens. Si les comédies de Plaute ou de Térence fournissent maints exemples de cet usage du *pallium* comme accessoire de théâtre⁷⁰, c'est un passage de Fronton, consacré au style, qui fait le plus clairement allusion à la plasticité du *pallium*. S'insurgeant contre les écrivains qui accumulent les répétitions d'une même idée sous un « habit (*amicthus*) » différent, Fronton compare leur style redondant et orné au jeu des histrions : « Tout comme les acteurs de comédie qui, lorsqu'ils dansent en *pallium* (*quom palliolatim saltant*), font apparaître avec le même *pallium* une queue de cygne, la chevelure de Vénus, le fouet d'une Furie, de même ces écrivains expriment une seule et même idée de mille façons, ils l'agitent, la changent, la retournent, avec le même pan de vêtement, ils figurent par leur danse des choses variées. »⁷¹ Présenté comme un art d'illusionniste, le mouvement que l'histrion imprime à son *pallium* en dansant (*saltare*) lui permet de fabriquer des images pour le spectateur. Cet aspect visuel, « transformiste », du port du *pallium* est un élément important dans la façon dont ce costume est perçu dans la culture romaine. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

67. Caractéristique de ces jeux entre le dehors et le dedans, se manifestant par des habillages et déshabillages successifs, est la scène du *Mercator* (v. 910-947) de Plaute, dans laquelle le jeune Charinus troque plusieurs fois sa chlamyde contre un *pallium* « d'intérieur ».

68. Voir par exemple *Pseudolus*, 963-964 : *Quis hic homo chlamydatus est ? Aut unde est ? Aut quem quaerit ? / Peregrina facies uidetur hominis atque ignobilis*.

69. Comme le montre Florence Dupont (Plaute fils du bouffeur de bouillie, *op. cit.* (n. 62), p. 180), inversement, perdre son *pallium*, c'est perdre son personnage. Ainsi, dans la *Casina* (v. 945), le mari infidèle, Lysidame, est dépouillé de son rôle de *senex* : il n'a plus son bâton (*scipio*) et se promène « nu » : *expalliatus*.

70. Voir par exemple Plaute, *Epidicus*, 194 : « Allez, Epidicus, prends ton costume (*oma te*) et rejette ton petit manteau grec (*palliolum*) autour du cou » (exemple cité par Florence Dupont, Plaute, fils du bouffeur de bouillie, *op. cit.* (n. 62), p. 178 ; elle montre aussi que cette gestuelle caractéristique – le manteau rejeté sur l'épaule – apparaît également dans l'iconographie, permettant d'identifier l'esclave courant, mais que, sur les images, le manteau est tantôt une chlamyde, tantôt un *himation*, tantôt un simple *pharos*).

71. Fronton, *De orationibus*, 5, 2 : *Vi histriones, quom palliolatim saltant, caudam cyni, capillum Venere, Furiae flagellum, eodem pallio demonstrant, ita isti unam eandemque sententiam multimodis faciunt, uentilant, commutant, conuertunt, eadem lacinia uaria saltant*.

Grèce externe / Grèce incluse : le pallium et son imaginaire

Mais ces usages du *pallium*, qui participent du code théâtral et permettent de construire des personnages en les faisant évoluer dans une Grèce totalement imaginaire, n'excluent pas des références aux valeurs associées au *pallium* dans la réalité extrathéâtrale.

Dans la comédie, le *pallium* peut en effet renvoyer à la Grèce de deux manières différentes. D'une part, les personnages de comédie peuvent dans leurs propos faire allusion au costume spécifique des Grecs qui les entourent : ainsi, ce parasite qui, dans le *Curculio*, maugrée contre « (...) ces fichus Grecs en *pallium* (*isti Graeci palliati*) qui se promènent la tête couverte, qui vont, bourrés comme boudins, de livres, de paniers... »⁷². Ce type de métathéâtre a pour effet d'accentuer le caractère grec du spectacle en cours⁷³. Mais en même temps, en exprimant un point de vue romain sur le *pallium*, le personnage provoque un effet de mise à distance : cette Grèce-là, celle des esclaves affairés qui, dans les rues de Rome, s'agitent en tout sens, est ce qu'on peut appeler une Grèce externe ou exclue⁷⁴.

À ce *pallium* comme marqueur d'une Grèce externe ou « exclue », s'oppose, dans la comédie, un *pallium* explicitement lié aux espaces de plaisir et d'*otium*, espaces qui sont pensés comme grecs tout en étant parfaitement inclus dans la culture romaine.

Une scène des *Bacchides* rend bien compte de ce jeu. En évoquant la maison de la courtisane Bacchis, Pistoclère compare ce lieu de débauche à deux endroits qui, pour un Romain, représentent les plaisirs de l'*otium* : la palestres et le banquet :

Pistoclère : « Que moi, un jeune homme, je pénètre dans une palestres (*in palaestram*) comme celle-ci, où l'on transpire à se ruiner, où, en fait de disque, je lancerais mes sous, où, en guise de course, j'irais vers le déshonneur (*dedecus*) ? »

Bacchis : « Joliment dit ! »

Pistoclère : « Où, en guise de sabre (*pro machaera*), je prendrais... mon petit oiseau (*turturem*), en guise de casque (*pro galea*), une cuvette (*scaphium*), pour aigrette, une couronne de fleurs (*corolla plectilis*), où j'aurais à la main, au lieu d'une lance (*hasta*), des osselets (*talos*), où je prendrais, en guise de cuirasse (*pro lorica*), un manteau douillet

72. Plaute, *Curculio*, 288-289 : *tum isti Graeci palliati, capite aperto qui ambulat, / qui incedunt suffar-cinati cum libris, cum sportulis (...)* (traduction d'après Pierre Grimal, Paris, Gallimard, 1971).

73. Florence Dupont, Plaute fils du bouffeur de bouillie, *op. cit.* (n. 62), p. 204-205, parle, à ce propos, d'« hyperhellénisation ».

74. Sur la notion d'altérité incluse/exclue, voir Florence Dupont, Rome ou l'altérité incluse, *Rue Descartes*, 2002, p. 41-54, et Florence Dupont, L'altérité incluse, dans *Façons de parler grec, op. cit.* (n. 3), p. 255-267.

(*malacum pallium*), où l'on me donnerait en guise de cheval (*pro equo*) un lit (*lectus*), où, au lieu d'un bouclier (*pro scuto*), une fille s'allongerait sur mon flanc (*scortum accubet*) ? »⁷⁵

Dans ce contexte, le moelleux du *pallium*, associé au lit de banquet, aux plaisirs de l'amour et du sexe⁷⁶, est clairement opposé à tous les éléments qui composent l'armement du soldat : la cuirasse (*lorica*), le casque (*galea*), le sabre et le cheval ; éléments qui, pour être dits en termes grecs – la *machaera* remplace le glaive –, n'en évoquent pas moins pour un auditeur romain le *labor* militaire.

Le pallium de banquet

On pourrait citer une multitude de textes (en dehors de la comédie) dans lesquels le port du *pallium* est explicitement associé à l'espace privé des plaisirs du banquet, s'opposant par là à la vie civique, au *negotium* et au *labor* militaire. Les *Épigrammes* de Martial, par exemple, livrent plusieurs portraits de convives romains d'Empire, dont la description est bien souvent réduite à deux éléments caractéristiques : le coude (*cubitus*), qui fait référence à la position allongée du dîneur, et le *pallium*, qui signifie l'espace voluptueux des plaisirs⁷⁷.

Beaucoup plus tardivement, un passage de l'*Histoire Auguste* dans la *Vie d'Hadrien* (22, 2) témoigne de la résistance de cette opposition culturelle entre deux espaces, l'espace civique et celui du banquet : l'empereur, dans un souci de « maintenir la discipline civile (*disciplinam civilem*) autant que militaire », oblige par décret les sénateurs à porter la toge en public (*in publico*)⁷⁸. Seule exception à la

75. Plaute, *Bacchides*, 66-72 (traduction d'après Pierre Grimal, Paris, Gallimard, 1971).

76. On remarquera au passage que dans ce catalogue d'accessoires liés au plaisir figure une cuvette affublée d'un nom grec latinisé (*scaphium*). Sur l'usage des noms grecs pour désigner des équipements de loisir à Rome, voir Pierre Cordier, *Les habits grecs du baigneur romain*, *op. cit.* (n. 3), p. 81-102.

77. Voir par exemple Martial, *Épigrammes*, VIII, 59, 9-10 : « Il sait très bien tirer à lui le manteau échappé du coude d'un convive, et il porte souvent deux manteaux de laine quand il sort de table (*lapsa nec a cubito subducere pallia nescit / et tectus laenis saepe duabus abit*). » Voir aussi *ibid.*, III, 63, 10 ; XI, 23, 12 ; et Catulle, 32, 11 (évoquant une *tunica* et un *pallium*, transpercés par l'érection du locuteur après son déjeuner).

78. Sur le port de la toge dans l'*Histoire Auguste*, voir Agnès Molinier-Arbo, *Le discours sur le costume*, *op. cit.* (n. 24), p. 70 avec la n. 34 (« Les bons empereurs de l'*Histoire Auguste* portent systématiquement la toge et exigent de leurs concitoyens qu'ils fassent de même ») et p. 77-78. Cette mesure que l'*Histoire Auguste* prête à Hadrien peut être rapprochée de l'épisode rapporté par Suétone à propos d'Auguste (*Auguste*, 40, 5) : celui-ci, frappé de constater que le peuple de Rome massé au Forum était vêtu de manteaux sombres, s'en serait offusqué et aurait tenté de mettre un terme à ce « laisser-aller » en « donnant mission aux édiles de ne laisser désormais personne stationner au Forum ou dans les alentours sans avoir quitté le manteau couvrant sa toge » (voir le commentaire de ce texte dans Pierre Cordier, *Nudités romaines*, *op. cit.* (n. 25), p. 87-88 : « Le geste d'un *Princeps* agissant en défenseur des *mores* romains fut le premier d'une série de rappels à l'ordre

règle : « Quand ceux-ci reviennent d'un banquet. » Le statut spécifique de la *cena* est d'ailleurs réaffirmé juste après par la mention de la conduite d'Hadrien « qui lui-même se montrait toujours en toge en Italie », mais « revêtait un *pallium* ou une toge avec l'épaule dégagee » quand il recevait des sénateurs à dîner⁷⁹. On peut se demander si cette « épaule dégagee » est pour l'empereur une façon de transformer une toge en vêtement grec⁸⁰. Il demeure que ce texte tardif maintient une distinction très stricte entre les usages de la toge et ceux du *pallium*, ce dernier restant explicitement lié aux pratiques du banquet (*convivium*).

Un autre passage de l'*Histoire Auguste*⁸¹, cette fois consacré au futur empereur Septime Sévère, a l'intérêt de montrer les problèmes que pouvait susciter la concurrence entre deux types de préséances sociales à Rome⁸², celles qui sont dues au contexte, à la situation, et celles qui sont liées au statut des individus : « Il eut un autre présage de l'Empire : invité un jour à un repas chez l'empereur, il s'y était rendu en manteau (*pallium*) alors qu'il aurait dû venir en toge ; on lui prêta alors une toge de gouverneur⁸³ appartenant à l'empereur en personne. »⁸⁴ L'erreur commise par le futur *princeps* qui se trompe

impériaux ». Ces anecdotes témoignent-elle d'un prétendu déclin de la toge à l'époque impériale et de son abandon progressif ? Ou bien sont-elles seulement significatives de l'exploitation symbolique de la toge dans la topique d'un certain type de discours moralisateur ? Dans l'Antiquité tardive, ce sont les habits barbares qui sont parfois interdits au profit d'habits « romains » : François Baratte, Le vêtement dans l'Antiquité tardive : rupture ou continuité ?, dans *Tissus et vêtements dans l'Antiquité tardive*, Jean-Michel Carrié (éd.), *Antiquité tardive*, 12, 2004, p. 121-135 (p. 130 : à Constantinople), et Roland Delmaire, Le vêtement dans les sources juridiques du Bas-Empire, *ibid.*, p. 195-202 (p. 201-202 : à Rome).

79. *Histoire Auguste, Vie d'Hadrien*, 22, 2-4 : *Senatores et equites Romanos semper in publico togatos esse iussit, nisi si a cena reuenterentur. Ipse, cum in Italia esset, semper togatus processit. Ad convivium uenientes senatores stans exceptit semperque aut pallio tectus discubuit aut toga summissa.*

80. On est tenté de rapprocher l'expression *toga summissa* d'une autre expression, très curieuse, employée par Suétone pour caractériser la tenue portée par Domitien pour présider les Jeux Quinquennaux institués en l'honneur de Jupiter (*Domitien*, 4, 7) : chaussé de sandales, Domitien est *purpurea amictus toga Graecanica* : « drapé d'une toge pourpre, à la grecque ».

81. Sur l'utilisation du costume dans l'*Histoire Auguste*, la façon dont les mœurs vestimentaires permettent de caractériser des comportements politiques, voir, outre l'article d'Agnès Molinier-Arbo déjà cité (n. 24), la bibliographie récente indiquée par Florence Gherchanoc et Valérie Huet, Pratiques politiques et culturelles du vêtement, *op. cit.* (n. 5), p. 24-25, n. 84 et 85.

82. Sur la question des préséances sociales, voir l'article de Philippe Moreau, Positions du corps, gestes et hiérarchie sociale à Rome, dans *Corps romains*, Philippe Moreau (éd.), Grenoble, J. Milon, 2002, p. 179-200.

83. L'usage de l'expression « *toga praesidiaria* » montre que la toge pouvait également avoir valeur d'uniforme. Ses ornements ou son matériau en faisaient manifestement un costume approprié pour un dîner « officiel », la *cena imperatoria*. En l'occurrence, le prêt de ce vêtement était d'autant plus honorifique que celui-ci appartenait à l'empereur.

84. *Histoire Auguste, Vie de Septime Sévère*, 1, 7 : *Habuit et aliud omen imperii : cum rogatus ad cenam imperatoriam palliatus uenisset, qui togatus debuerat, togam praesidiariam ipsius imperatoris accepit.* Sur la valeur omniale des vêtements dans l'*Histoire Auguste*, Agnès Molinier-Arbo, Le discours sur le costume, *op. cit.* (n. 24), p. 80.

de vêtement révèle le conflit pouvant exister entre les égards dus à la personne de l'empereur, qui appellent la toge, et les conventions sociales qui régissent les usages du banquet.

Si le *pallium* est l'un des accessoires indispensables à la *cena* romaine, on le trouve également mentionné dans les textes latins qui décrivent des banquets grecs. Un passage de Valère Maxime raconte l'anecdote suivante à propos du philosophe athénien Polémon, disciple de Xénocrate : alors qu'il était un jeune homme « perdu par le goût du luxe (*luxuria*) », Polémon, après avoir abusé des plaisirs du banquet (*conuiuium*) jusqu'à l'aube, entra en titubant dans la maison du philosophe Xénocrate⁸⁵. Par son entrée tapageuse, le jeune homme, « débordant de parfums, la tête couverte de bandelettes, un vêtement transparent jeté sur lui », dérange l'assemblée de savants qui y travaillent, mais, remis à sa place par le philosophe, qui lui fait la leçon, Polémon change subitement d'attitude : « La gravité de ses propos obligea Polémon à retrouver son bon sens : d'abord, il ôta sa couronne de sa tête et la jeta par terre, puis bientôt il ramena son bras à l'intérieur de son manteau ; au bout d'un moment, il débarrassa ses traits de l'hilarité qu'il avait ramenée du banquet, finalement il effaça sur lui tout ce que le goût du plaisir y avait laissé. »⁸⁶

Ce texte, s'il met en scène des Grecs dans un cadre grec (la ville d'Athènes), exprime à l'évidence un point de vue de Romain en associant deux types d'*otium*, le loisir dissolu des plaisirs du banquet et les plaisirs sérieux de l'étude (*studium*). Or il est très intéressant de voir la façon dont le *pallium*, comme vêtement caractéristique des loisirs à la grecque, peut permettre de passer d'un espace dans l'autre : du banquet, caractérisé ici par une multitude d'éléments « grecs » (une consommation de vin excessive, le port de couronnes sur la tête, le corps parfumé, le vêtement transparent : une synthèse de tout ce qui heurte le *pudor* romain), à l'espace des philosophes, tout aussi grec, mais évoquant cette fois une Grèce « sérieuse », où des savants (*docti*) se rassemblent en école (*schola*) pour s'adonner à la philosophie. À la fin du passage, les gestes du jeune homme et les changements dans sa tenue montrent bien la

85. Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, VI, 9, ext. 1 : *Perditae luxuriae Athenis adulescens, Polemo, neque inlecebris eius tantummodo, sed etiam ipsa infamia gaudens, cum e conuiuio, non post occasum solis, sed post ortum surrexisset domumque rediens Xenocratis philosophi patentem ianuam uidisset, uino grauis, unguentis delibutus, sertis capite redimito, perlucida ueste amictus, refertur turba doctorum hominum scholam eius intrauit.*

86. Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, VI, 9, ext. 1 : *Cuius grauitate sermonis respiscere coactus, Polemo primum coronam capite detractam proiecit, paulo post brachium intra pallium reduxit, procedente tempore oris coniuualis hilaritatem deposuit, ad ultimum totam luxuriam exiit (...).*

manière dont le *pallium* peut servir ces deux « imaginaires » distincts : en retirant sa couronne, en rentrant son bras à l'intérieur de son manteau, en gommant l'*hilaritas* de ses traits, le noceur s'est rapidement transformé en « savant », et son vêtement transparent, en *pallium* de philosophe.

Cette anecdote souligne aussi l'aspect polysémique du *pallium* : seul, il ne signifie rien et il ne prend sens qu'avec d'autres accessoires (les couronnes, les parfums...), mais surtout ce texte montre l'aspect dynamique du vêtement : c'est parce qu'il est accompagné de gestes, de mouvements, d'expressions du visage – tout ce que le latin désigne par le terme d'*habitus*, la « mise », qui concerne l'ensemble de l'individu et qu'on ne saurait réduire aux vêtements⁸⁷ – que le *pallium* peut tantôt renvoyer au banquet, tantôt à la philosophie.

Le pallium du philosophe

L'image du philosophe en *pallium* qui apparaît dans le texte de Valère Maxime est en effet aussi fréquente dans la littérature latine que celle du convive de banquet. Et, dans ce contexte encore, le *pallium* peut servir aussi bien à mettre la Grèce à distance qu'à inclure dans la culture romaine certaines pratiques données comme grecques.

Un passage tiré des *Lettres à Lucilius* dans lequel Sénèque évoque des philosophes « porteurs de phécases et de manteaux grecs »⁸⁸ est plutôt un exemple de la première attitude : pour se débarrasser des questions qui l'intéressent peu ou qu'il ne juge pas utile de traiter lui-même, Sénèque renvoie Lucilius à d'autres philosophes que lui, se démarque ainsi de la philosophie grecque et, dans le même temps, délimite un champ philosophique spécifiquement romain. L'ajout des phécases au *pallium* explicite et renforce le caractère grec de la tenue et de la conduite qui lui est associée ; cette conduite est celle de philosophes qui, à défaut d'être grecs, « font

87. Bien qu'*habitus* soit la plupart du temps traduit par « vêtements ».

88. Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 113, 1 : « Tu désires que je t'exprime mon avis sur cette question débattue dans notre école : est-ce que la justice, le courage, la prudence et les autres vertus sont des animaux ? Ces subtilités, mon bien cher Lucilius, nous ont donné l'air de gens qui font travailler l'esprit dans le vide et qui usent leur loisir (*otium terere*) en disputes sans le moindre profit éventuel. Je ferai ce que tu désires, je t'exposerai l'opinion de nos philosophes. Mais ma façon de penser n'est pas la leur, je le déclare. Selon moi, il y a certains raisonnements qu'il faut laisser à qui porte phécases et manteau grec (*puto quaedam esse quae deceant phaecasiatum palliatumque*). »

les Grecs ». En effet, le *pallium*, on l'a vu, peut habiller les *Graeculi* et il en va de même pour ces chaussures, dont on trouve le nom en grec chez des auteurs de la période romaine (Plutarque et Appien, par exemple) à propos de Romains qui s'habillent à la grecque⁸⁹.

D'autres textes fabriquent aussi des images de philosophes « à la grecque », philosophes cyniques en particulier, en combinant le *pallium* avec d'autres accessoires. Dans le *Persan* de Plaute, par exemple, Saturion, un parasite, fait allusion au costume caractéristique de son rôle et le compare à celui du cynique : « Il faut qu'un parasite soit aussi gueux qu'un cynique : qu'il ait une fiole d'huile, un strigile, une écuelle, des sandales, un manteau (*pallium*), une bourse. »⁹⁰ Le *pallium* n'est ici qu'un élément du catalogue d'objets et de vêtements qui, pour les Romains, composent une image de philosophe cynique. On retrouve ce type de représentations dans la littérature plus tardive. Ainsi, Apulée, décrivant une procession isiaque dans les *Métamorphoses*, passe en revue divers types de costumes : après un homme « figurant un soldat », un autre « costumé en chasseur », puis un individu « accoutré en femme », le narrateur voit défiler quelqu'un « qu'on croirait sortir d'une école de gladiateurs », puis un autre qui a les attributs d'un magistrat et enfin, pour clore le cortège, un homme qui, « avec son *pallium*, son bâton, ses chaussures en fibre végétale et sa barbe de bouc, figurait un philosophe »⁹¹. La nature carnavalesque de cette procession où, pendant le temps du rituel, les figurants, grâce à quelques accessoires, « jouent » divers personnages, souligne la nature ambivalente du *pallium*, « vêtement » mais aussi « déguisement » de philosophe.

89. Sur les phécases, voir G. Leroux, s. u. « *phaecasiun* », *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, op. cit. (n. 34). Il existe deux termes grecs, *phaikas* et son diminutif *phaikasion*, dérivés de *phaikos*, synonyme de *phaidros*, « brillant ». D'après Appien (*Guerres civiles*, V, 11), ces chaussures blanches « attiques » étaient portées par les prêtres à Athènes et Alexandrie. Appien (*ibid.*) explique qu'Antoine, à Alexandrie, quitta l'habit de ses pères pour « le vêtement grec quadrangulaire » (en termes latins, un *pallium*) et des phécases. Plutarque (*Antoine*, 33) raconte que ce même Antoine, quand il était à Athènes, laissa les « insignes (*parasèma*) de son commandement » pour adopter d'autres accessoires : la baguette de gymnasiarque, l'*himation*, les phécases.

90. Plaute, *Persa*, 123-125 : *Cynicum esse egentem oportet parasitum probe :
ampullam, strigilem, scaphum, soccos, pallium,
marsuppium habeat (...)* (trad. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, 1971).

91. Apulée, *Métamorphoses*, XI, 8, 1-3 : *Ecce pompae magnae paulatim praecedunt anteludia uotiuus cuiusque studiis exornata pulcherrime. Hic incinctus balteo militem gerebat, illum succinctum chlamide crepides et uenabula uenatorem fecerant, alius soccis obauratis inductus serica ueste mundoque pretioso et adtextis capite crinibus incensu perfluo feminam mentiebatur. Porro alium ocreis, scuto, galea ferroque insignem e ludo putares gladiatorio procedere. Nec ille deerat, qui magistratum fascibus purpura luderet, nec qui pallio baculoque et baxeis et hircino barbato philosophum fingeret (...)*.

Chez des auteurs contemporains d'Apulée⁹² – Aulu-Gelle⁹³ ou Lucien⁹⁴, par exemple –, on rencontre plusieurs fois la figure d'un philosophe, ou d'un pseudo-philosophe, muni de ses accessoires (manteau, barbe, bâton, besace, sandales, pour les citer tous), et l'argument selon lequel l'un de ces signes de reconnaissance, le manteau en particulier (*pallium* en latin, *tribôn* en grec le plus souvent) ne suffit pas à faire un philosophe. Il peut y avoir là un lieu commun propre aux discours relevant de la Seconde Sophistique⁹⁵, mais aussi, chez Apulée du moins, une opposition entre deux types de philosophie : une philosophie radicale comme celle des Stoïciens et des Cyniques, et une philosophie plus aimable et sociable, comme celle des Platoniciens⁹⁶. En tout cas, l'expression « n'avoir du philosophe que le manteau » (*pallium* ou *amictus* en latin, *himation* ou *tribôn* en grec) paraît devenir proverbiale et on la rencontre encore au IV^e siècle⁹⁷.

L'association entre port du *pallium* et philosophie, mais aussi les supercheries que ce vêtement rend possibles sont d'ailleurs évoquées par Tertullien dans le discours qu'il prononça devant les Carthagi-

92. Voir Apulée, *Floridae*, 7, 10 : « Si seulement (...) on ne voyait pas des gens incultes, débraillés, ignorants, ne prendre du philosophe que le manteau seulement (*neu rudes, sordidi, imperiti pallio tenus philosophos imitantur*) (...). Quel rustre, quel portefaix, quel cabaretier sachant à peine parler, s'il lui plaît de prendre le manteau du philosophe (*si pallium accipere uelit*), ne médiera pas en un langage plus choisi ? » ; *ibid.*, 9, 9 : « Mais au moins, ne vous laissez pas abuser par une légère et trompeuse ressemblance, puisqu'il est des mendiants, comme je vous l'ai souvent dit, qu'on voit rôder vêtus du manteau du philosophe (*Nec tamen uos parua quaedam et praua similitudo falsos animi habeat, quoniam quaedam, ut saepe dixi, palliata mendicabula obambulant*). »

93. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, IX, 2, 1-7 : le consulaire et sophiste Hérode Atticus est abordé par « un homme en manteau, aux cheveux longs, la barbe descendant presque jusqu'à l'aine (*palliatu quispiam et crinitus barbaque prope ad pubem usque porrecta*), qui le prie de lui donner une pièce de monnaie pour du pain » ; Hérode note : « Je vois une barbe et un manteau ; le philosophe, je ne le vois pas encore (*Video barbam et pallium, philosophum nondum uideo*). » Ce prétendu philosophe, dans l'anecdote, n'est qu'un vagabond. Voir aussi *ibid.*, XIII, 8, 5 : « Il [le philosophe Macedo, inconnu par ailleurs] disait que rien ne pouvait se faire de plus indigne et de plus intolérable que des hommes incapables et lâches, couverts d'une barbe et d'un manteau grec (*operti barba et pallio*), tournant la morale et les acquis de la philosophie en recettes de langue et de mots, et dénonçant les vices avec la plus grande éloquence alors qu'ils regorgent eux-mêmes de vices encastrés sous leur peau », et XVII, 19, où Aulu-Gelle cite Favorinus d'Arles à propos de faux philosophes qui ne pratiquent pas ce qu'ils recommandent aux autres.

94. Par exemple, *Icaroménipte*, 5.

95. Voir Gerald Sandy, *The Greek World of Apuleius. Apuleius and the Second Sophistic*, Leyde - New York - Cologne, Brill, 1997, p. 84-85, et Adolfo La Rocca, *Il filosofo e la città, op. cit.* (n. 49), p. 154-155. Apulée veut se poser en philosophe et se distinguer de ceux qui sont, d'après lui, seulement sophistes (Gerald Sandy, *The Greek World*, p. 178, et S. J. Harrison, *Apuleius, a Latin Sophist*, Oxford University Press, 2004, p. 104).

96. Voir Adolfo La Rocca, *Il filosofo, op. cit.*, p. 167-168.

97. Voir Ammien Marcellin, XIV, 9, 5 : « qui n'avait de philosophe que le manteau (*amictu tenus philosophus*) » ; Libanios, *Discours*, II, 32, un fléau est répandu dans les campagnes : « ces gens qui remplissent les cavernes de leurs personnes, et dont la tempérance s'arrête à leurs manteaux (*himatia*) ».

nois pour se justifier de porter le *pallium*⁹⁸. Voulant par ce vêtement signifier son adhésion au christianisme, qu'il définit comme une nouvelle forme de sagesse, il fait longuement allusion au problème de l'apparence⁹⁹. Certes le *pallium* « ne fait pas le philosophe », mais il en est un signe reconnaissable, et porter le *pallium*, c'est déjà entamer une démarche de conversion¹⁰⁰. Le propos de Tertullien correspond bien, finalement, à ce qu'est la philosophie à Rome : plus qu'un système de pensée, la philosophie est un comportement, une manière de vivre et d'agir¹⁰¹.

On retrouve cette conception dans la manière dont l'*Histoire Auguste* décrit l'enfance studieuse de l'empereur Marc Aurèle qui, très jeune, manifesta son goût pour la philosophie : « Il se passionna pour la philosophie et cela, depuis l'enfance, puisque c'est en entrant dans sa douzième année qu'il adopta la mise (*habitus*), puis l'austérité (*temperantia*) du philosophe : il étudiait revêtu du *pallium*, couchait à même le sol (*studeret in pallio et humi cubaret*), et sa mère n'obtint qu'à grand peine qu'il dorme sur un lit recouvert de fourrures. »¹⁰² Associé ici à une image d'austérité, le *pallium* du philosophe n'est plus caricatural, il ne renvoie plus à une altérité radicale, mais illustre au contraire la manière dont l'empereur Marc Aurèle a su inclure dans la culture romaine des pratiques pensées comme grecques.

Enseigner et déclamer en pallium

Un autre pan des études (*studia*) est à Rome clairement associé au port du *pallium* à partir du début de l'Empire : la pratique de la grammaire et de la déclamation. Le *pallium* est en effet « l'habit du

98. Sur ce texte, voir la récente édition bilingue (latin/anglais) commentée : Tertullian *De pallio, a Commentary*, Vincent Hunink, J. C. Gieben, Amsterdam, 2005. Il s'agit d'un discours d'apparat, typique de la Seconde Sophistique, qui s'adresse à l'élite carthaginoise et daterait des débuts de la conversion de Tertullien (celui-ci l'aurait prononcé entre 197 et 205). Le discours est une défense du *pallium*, habit qui va être celui du chrétien, par opposition à la toge romaine et païenne.

99. On s'est beaucoup interrogé sur la signification de ce traité : comment Tertullien, l'auteur de l'*Apologétique*, a-t-il pu consacrer un discours entier à un vêtement ? C'est qu'à travers le *pallium* il pouvait traiter de deux questions centrales : celle de la visibilité des chrétiens et celle du rattachement du christianisme à la tradition et à l'histoire de la philosophie. Le problème du vêtement par rapport à la question de l'apparence, du faux-semblant, est notamment abordé en 4, 2, 1 et 4, 7.

100. *De pallio*, 5, 1, 2.

101. Voir Pierre Hadot, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, 1995 (en particulier la deuxième partie : La philosophie comme mode de vie).

102. *Histoire Auguste, Vie de Marc-Aurèle*, 2, 6 : *Philosophiae operam uehementer dedit et quidem adhuc puer. Nam duodecimum annum ingressus habitum philosophi sumpsit et deinceps tolerantiam, cum studeret in pallio et humi cubaret, uix autem matre agente instrato pellibus lectulo accubaret.*

grammairien », comme on parle aujourd'hui d'un habit d'avocat ou d'académicien. Cette fonction apparaît clairement dans la notice biographique que Suétone consacre au grammairien L. Orbilius Pupillus¹⁰³ : « On peut voir à Bénévent, sur le côté gauche du forum, une statue en marbre qui le représente assis et vêtu d'un *pallium*, avec à côté de lui deux coffrets à livres. »¹⁰⁴ Si le *pallium* est indéniablement un attribut statutaire, il est également évident d'après cette description que le vêtement ne suffit pas à identifier le personnage : sa posture assise, les livres qui sont posés à ses pieds sont au moins aussi importants pour indiquer au spectateur un contexte d'enseignement et donc le renseigner sur sa fonction. Finalement, ce texte nous informe davantage sur les conventions iconographiques que sur la réalité du port du *pallium* par les enseignants¹⁰⁵.

Plus éclairant sans doute sur la symbolique du *pallium* est le passage d'une lettre dans laquelle Pline le Jeune raconte le sort misérable d'un sénateur, Valerius Licinianus, condamné à l'exil pour avoir outragé une vestale et qui, d'orateur à Rome, devint rhéteur en Sicile. Sa condamnation, son statut d'exilé, lui interdisent désormais de porter la toge ; il se présente donc devant ses auditeurs en *pallium*. Mais, dans sa *praefatio*, il souligne toute l'incongruité de sa mise (*habitus*) : « Après être entré portant le manteau grec (*Graeco pallio*)¹⁰⁶ (car on n'a pas le droit à la toge quand une condamnation vous a interdit l'eau et le feu), lorsqu'il se fut drapé et eut longuement regardé ses vêtements : "C'est en latin, dit-il, que je vais enseigner." »¹⁰⁷ Ce commentaire sur le port du *pallium* permet à Pline d'accentuer l'effet pathétique ; ce vêtement est le signe manifeste de la déchéance absolue dans laquelle se retrouve l'ancien sénateur romain après avoir commis cet acte indigne qu'est l'outrage perpétré sur une vestale. Mais le trait final s'explique aussi par la réalité des usages en vigueur : l'existence sous l'Empire d'enseignements différents pour la rhétorique grecque et pour la rhétorique en langue latine impliqua aussi

103. Ce grammairien, ayant vécu sous Cicéron, est l'un des rares à être né libre. Horace, qui fut l'un de ses disciples, le qualifie de « père fouettard ».

104. Suétone, *De grammaticis et rhetoribus*, 9, 6 : *Statua eius Beneventi ostenditur in Capitolio ad sinistrum latus marmorea, habitu sedentis ac palliati, appositis duobus scriniis.*

105. Sur ces problèmes de décalage entre les conventions iconographiques et les mœurs vestimentaires d'une époque, voir Florence Gherchanoc et Valérie Huet, *Pratiques politiques et culturelles du vêtement*, *op. cit.* (n. 5), p. 7 et 23-24.

106. On remarquera ici l'emploi de l'adjectif *Graecum* accolé à *pallium*. Cet usage montre que le substantif employé seul ne fait pas nécessairement référence à la Grèce.

107. Pline le Jeune, *Lettres*, IV, 11, 3 : *Idem, cum Graeco pallio amictus intrasset (carent enim togae iure quibus aqua et igni interdictum est), postquam se composuit circumspexit habitum suum, « Latine, inquit, declamaturus sum ».*

l'usage de deux costumes distinctifs, la toge restant réservée à ceux qui enseignaient en latin, tandis que ceux qui enseignaient en grec revêtaient le *pallium*¹⁰⁸.

« *Bilinguisme vestimentaire* »

Cette distinction claire et les effets de décalage que peut entraîner tout écart par rapport à la norme sont également au cœur d'un texte de Sénèque le Père, qui, à l'inverse, évoque la situation d'un « Grec »¹⁰⁹ amené à déclamer en latin. Sénèque parle des rapports de maître à disciple qui existaient entre Cestius et son élève Argentarius : « Argentarius marchait en tout sur les traces de son maître : il improvisait tout comme lui, et incorporait dans ses discours beaucoup de paroles injurieuses. Mais il restait fidèle au principe de ne jamais déclamer en grec, bien que Cestius comme lui fussent Grecs, et il était toujours surpris devant ceux qui, parce qu'ils étaient mécontents de déclamer en une seule langue, après leur performance en latin, ôtaient leur toge (*toga posita*), mettaient leur manteau grec (*pallio sumpto*) et revenaient comme s'ils avaient changé de masque (*quasi persona mutata*), pour déclamer en langue grecque. »¹¹⁰ Cette anecdote amusante reflète non seulement la solidarité étroite existant à Rome entre le vêtement et la langue, mais aussi la façon dont le « bilinguisme culturel », caractéristique de l'Empire, se manifeste à travers le costume. Ce passage décrit des Grecs en proie à une sorte de « sursaut identitaire », qui se signale par leur volonté de déclamer dans les deux langues (*utraque lingua*)¹¹¹ et de montrer leur double compétence par le port successif des deux vêtements qui symbolisent la culture romaine et la culture grecque. L'allusion finale au théâtre et au port des masques fait bien ressortir ce qui est en jeu dans le costume : en parlant successivement dans l'une puis dans l'autre langue, le déclamateur joue deux rôles, il prend deux identités distinctes.

108. Sur l'histoire de l'enseignement dans l'Empire romain, la création de chaires distinctes pour l'enseignement en grec et en latin, Henri-Irénée Marrou, *Histoire de l'éducation*, vol. 2, Paris, 1948 (rééd. Le Seuil, « Points », 1981).

109. Argentarius et Cestius, comme l'attestent leurs noms, sont probablement devenus citoyens romains, mais ils sont Grecs par la naissance et surtout par leur langue et leur culture.

110. Sénèque le Père, *Controverses*, IX, 3, 13 : *Omnibus autem insistebat Cesti uestigiis : aequè ex tempore dicebat, aequè contumeliose multa interponebat ; illud tamen optima fide praestitit, cum uterque Graecus esset, ut nunquam Graecè declamaret, <et> illos semper admiraretur qui, non <fuerunt> contenti unius linguae eloquentia, cum Latine declamaerant, toga posita sumpto pallio quasi persona mutata rediebant et Graecè declamabant.*

111. Sur le sens de cette expression, voir Emmanuelle Valette-Cagnac, Introduction : *Utraque lingua*, dans *Façons de parler grec*, op. cit. (n. 3), p. 22-28.

On peut relire à la lumière de ces textes sur la déclamation le passage célèbre dans lequel Suétone, évoquant le voyage d'Auguste à Capri, décrit un curieux cérémonial d'échanges de *pallia* et de toges, entre Romains et Grecs, échange de costumes qui s'accompagne aussi d'un changement de langue : « Parcourant ensuite les rivages de la Campanie et les îles voisines, il demeura même quatre jours retiré à Capri, se livrant avec un complet abandon au loisir (*otium*) et à toutes autres sortes d'amabilités. (...) Puis, les jours qui suivirent, il distribua encore [à ses compagnons], outre divers menus présents, des toges et des manteaux grecs (*pallia*), à condition que les Romains adopteraient le costume et le langage des Grecs, tandis que ceux-ci feraient l'inverse. »¹¹² Ce jeu, souvent interprété comme une simple fantaisie à ajouter aux diverses extravagances des empereurs décrits par Suétone, manifeste une sorte de « bilinguisme vestimentaire » qui prend place dans un espace spécifique, la baie de Naples, autorisant les pratiques à la grecque. Ce passage souligne en outre que, si l'on peut alternativement porter la toge ou le *pallium*, il est totalement impossible de porter en même temps les deux vêtements : de même qu'on ne peut cumuler deux citoyennetés, de même il n'y a pas de place, à Rome, pour les effets de superposition !

Licentia, remissio, obliuio : les effets amollissants du pallium

Il n'est évidemment pas anodin que cet échange vestimentaire ait lieu pendant le séjour d'Auguste dans la baie de Naples. On se rappelle le texte que nous citons en introduction : évoquant l'habitude qu'avaient les sénateurs de se promener vêtus à la grecque, Cicéron faisait allusion à des lieux bien spécifiques : leurs jardins, leurs villas suburbaines, enfin Naples. Tout un imaginaire est déployé autour de cette cité dès la fin de la République¹¹³ : espace a-politique, retraite isolée et calme permettant aux Romains de l'aristocratie de vivre selon leur conception de l'*helleniké agogé*, dans les délices de l'*urbanitas* et de l'*otium*, Naples est un lieu où l'aristocratie peut échapper à la censure sociale. Le fait qu'on puisse se promener en *pallium* dans ses rues ou sur son forum manifeste son

112. Suétone, *Auguste*, 98, 1 : *Tunc Campaniae ora proximisque insulis circuitis Caprearum quoque secessui quadriuum impendit, remississimo ad otium et ad omnem comitatem animo. (...) Sed et ceteros continuos dies inter uaria munuscula togas insuper ac pallia distribuit, lege proposita ut Romani Graeco, Graeci Romano habitu et sermone uterentur.*

113. Sur l'imaginaire grec déployé autour de Naples, voir Emmanuelle Valette-Cagnac, *Naples ou la Grèce en Italie*, *op. cit.* (n. 4).

statut d'exception¹¹⁴. Tout un ensemble de pratiques (le banquet, mais aussi le théâtre, les concours de musique ou d'athlétisme, les bains, les conversations lettrées) lui sont d'ailleurs systématiquement associées et le *pallium* n'est qu'une des manifestations extérieures de l'appartenance à cet espace de plaisirs qu'est la vie à la grecque, un mode de vie qui n'est pourtant autorisé que s'il reste temporaire.

De même, deux témoignages d'époques différentes relatifs à l'*otium* de Scipion font de Syracuse, en Sicile, un autre lieu propice au port du *pallium*. Tite-Live décrit « le genre de vie du général, qui n'était ni d'un Romain ni même d'un soldat » et qui « faisait l'objet de discussions agitées [au Sénat] » en ces termes : « En *pallium* et en sandales, il se promenait au gymnase ; il consacrait son temps à de petits écrits et à la palestre ; avec une paresse, une nonchalance égale, tout son état-major goûtait les charmes de Syracuse ; Carthage et Hannibal étaient sortis de sa mémoire ; toute son armée était corrompue par le relâchement. »¹¹⁵ Tite-Live rend compte, dans ce passage, de reproches adressés à Scipion au Sénat, en son absence. C'est Caton l'Ancien, lieutenant de Scipion à cette période de la seconde guerre punique, qui l'accuse. Il tient là son rôle traditionnel de champion de la romanité austère, qui refuse toute forme de vie à la grecque. Scipion, lui, fait le Grec dans un espace entièrement marqué comme grec : il est à Syracuse, ville grecque de Sicile, et s'adonne à deux formes d'*otium* à la grecque : il fréquente le gymnase et la palestre et écrit de petits textes ; sous l'effet de la *licentia*, lui et son armée en oublient leurs devoirs militaires.

En revanche, un autre témoignage sur cet épisode, celui de Valère Maxime, adopte un point de vue différent : « Quand Scipion, en Sicile, s'occupait à renforcer son armée et à la faire passer en Afrique, en cherchant à installer la base apte à ce projet, il ne pensait qu'à détruire Carthage, mais, au milieu des réflexions et des préparatifs consacrés à une si grande entreprise, il a fréquenté le gymnase, avec un *pallium* et des sandales. Et cela n'a pas amolli la main qu'il a portée sur les armées puniques, mais lui a donné peut-être plus de vigueur, du fait que, quand les tempéraments sont vifs et actifs, plus ils prennent de recul, plus est puissant l'élan qu'ils en tirent. Je croirais même qu'il a pensé donner à la sympathie qu'il inspirait aux peuples alliés plus d'ampleur en leur montrant que leur façon de vivre et leurs exer-

114. Voir Emmanuelle Valette-Cagnac, *ibid.*, p. 229-231.

115. Tite-Live, XXIX, 19, 11-13 : (...) *ipsius etiam imperatoris non Romanus modo sed ne militaris quidem cultus iactabatur : cum pallio crepidisque inambulare in gymnasio ; libellis eum palaestraeque operam dare ; aequè segnitèr, mollitèr cohortem totam Syracusarum amoenitate frui. Carthaginem atque Hannibalem excidisse de memoria ; exercitum omnem licentia corruptum.*

cices habituels avaient son approbation. Il n'y venait pourtant que lorsqu'il avait longuement et amplement fatigué ses bras, lorsqu'il avait contraint tout le reste de son corps, par des exercices militaires, à prouver sa robustesse, et c'est en cela que consistait l'effort qu'il fournissait, le reste étant la détente après cet effort. »¹¹⁶

Selon Pierre Cordier, le décalage entre le point de vue de Tite-Live et celui de Valère Maxime, que vingt ans environ séparent, relève de l'évolution historique : « La mise en place de l'ordre augustéen a inauguré des espaces d'*otium* et déplacé des limites » ; il est devenu légitime de fréquenter le gymnase¹¹⁷. Mais si Valère Maxime peut rendre acceptable l'*otium* de Scipion, c'est surtout en montrant qu'il est limité dans le temps. Au lieu d'oublier la guerre et de s'amollir, Scipion est présenté comme un homme sage, profitant des moments de calme pour refaire ses forces. Ici, le *pallium* n'apparaît plus comme l'ennemi du *paludamentum*, le costume de l'*imperator*, mais il correspond à l'une des facettes de l'identité romaine¹¹⁸. Placé par Valère Maxime dans un chapitre consacré aux « hommes illustres qui, dans leur tenue (*in cultu*) ou toute autre façon de vivre (*cetero uitae ritu*), se sont laissés aller à innover », le compilateur précise que la *licentia* est toujours permise à ceux qui ont une valeur personnelle suffisante (*uirtutis aliquid*).

Ce que rapporte Suétone sur le comportement de Tibère lors de son exil à Rhodes confirme l'importance de limiter dans le temps la vie à la grecque si l'on veut échapper à la censure sociale. Ayant volontairement quitté Rome, le jeune Tibère se retrouve ensuite isolé dans l'île grecque, sans pouvoir revenir dans sa patrie. Suétone précise : « Il renonça même à ses exercices habituels d'équitation et d'escrime et, quittant le costume de ses pères (*patrio habitu*), il se contenta du manteau et des sandales grecs (*ad pallium et crepidas*) ; il resta près de deux ans dans une telle situation, inspirant de jour en jour plus de

116. Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, III, 6, 1 : *P. Scipio cum in Sicilia augendo traiciendoque exercitu in Africam opportunum quaerendo gradum Carthaginis ruinam animo uolueret, inter consilia et molitiones tantae rei operam gymnasio dedit, pallioque et crepidis usus. Nec hac re signiores Punicis exercitibus manus intulit, sed nescio an ideo alacriores, quia uegeta et strenua ingenia, quo plus recessui sumunt, hoc uehementiores impetum edunt. Crediderim etiam fauorem cum sociorum uberiorem se adepturum existimasse, si uictum eorum et sollemnes exercitationes comprobasset. Ad quas tamen ueniebat, cum multum ac diu fatigasset umeros et cetera membra militari agitatione firmitatem suam probare coegisset consistebatque in his labor eius, in illis remissio laboris.*

117. Voir Pierre Cordier, *Nudités romaines*, *op. cit.* (n. 25), p. 332-334, et Gymnase et nudité à Rome, dans *Et si les Romains*, *op. cit.* (n. 3), p. 253-269 (en particulier, p. 262-263).

118. On comprend que l'anecdote n'a rien à voir avec une mode du *pallium* que Scipion lancerait et qui fit scandale, comme l'écrit Jean-Noël Robert, *Les modes*, *op. cit.* (n. 34), p. 55. En revanche, la conduite de Scipion est érigée en modèle (*exemplum*), modèle suivi par Germanicus en Égypte, lorsqu'il se déplace « les pieds nus et drapé dans un vêtement comme ceux des Grecs, à l'imitation de Scipion (*pedibus intectis et pari cum Graecis amictu, P. Scipionis aemulatione*) », d'après le récit de Tacite (*Annales*, II, 59, 2).

mépris et plus de haine. »¹¹⁹ Son éloignement temporaire, mais qui dure plus de deux ans, se traduit par l'abandon progressif de tout ce qui « signe » l'appartenance à la culture romaine : il abandonne les exercices pratiqués traditionnellement par les jeunes Romains pour s'entraîner à la guerre et, ayant déposé la tenue de ses pères (comme on parle du *patrius sermo*, pour désigner la langue paternelle), il se contente du manteau grec (*pallium*) et des sandales (*crepidae*). Ce costume de reclus, qu'accompagnent un isolement total et le refus des activités romaines qu'il pratiquait auparavant, a pour effet de le dé-romaniser et d'attirer sur lui la haine du peuple romain¹²⁰.

Ainsi, l'exil de Tibère montre les limites du port du *pallium* : tout a fait intégré dans la culture romaine, associé à un ensemble de pratiques identitaires essentielles, il ne doit ni se prolonger indéfiniment (de même, on ne reste pas deux ans à Naples, ni toute une nuit au banquet), ni déborder du cadre dans lequel il est parfaitement admis et même recommandé.

Confusion d'espaces

On peut illustrer ces débordements, ou plutôt ces confusions d'espace, en évoquant la description faite par Cicéron du comportement de Verrès en Sicile. Dans un passage des *Verrines*, Cicéron accuse Verrès d'avoir inspecté la flotte en sortant d'un banquet et dans une tenue scandaleusement inappropriée : « Chaussé de sandales (*soleae*), revêtu d'un manteau de pourpre (*pallium purpureum*) et d'une tunique tombant jusqu'aux talons, le préteur du peuple romain, appuyé sur une petite femme, se tint debout sur le rivage. Le fait est que nombre de Siciliens et de citoyens romains l'ont vu souvent ainsi accoutré. »¹²¹ Cicéron souligne ici l'inadéquation entre la fonction officielle de Verrès, son titre de *praetor populi Romani* et la

119. Suétone, *Tibère*, 13, 1 : *Equi quoque et armorum solitas exercitationes omisit redegitque se deposito patrio habitu ad pallium et crepidas atque in tali statu biennio fere permansit, contemptior in dies et inuisior.*

120. Tibère est loin de faire du *pallium* le vêtement romain par excellence, comme le suggère G. Leroux, *op. cit.* (n. 34), dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (p. 292).

121. Cicéron, *In Verrem Secunda Actio*, V, 86 : *Stetit soleatus praetor populi Romani cum pallio purpureo tunicaque talari muliercula nixus in litore. Nam hoc istum uestitu Siculi ciuesque Romani permulti saepe uiderunt.* Selon les codes vestimentaires romains, une tunique trop longue portée par un homme peut être le « signe d'une moralité défaillante » (Florence Dupont, Thierry Éloi, *L'érotisme masculin dans la Rome antique*, Paris, Belin, 2001, p. 121). Sur l'ensemble des infractions de Verrès aux codes vestimentaires romains, voir Julia Heskell, *Cicero as evidence for attitudes to dress in the late Republic*, dans *The World of Roman Costume, op. cit.* (n. 7), p. 133-135. On ne sait pas si le gouverneur d'une province devait porter, dans les circonstances officielles, une *toga praetexta* ou un *paludamentum* (Julia Heskell, *Cicero as evidence*, p. 134). Il est possible qu'il ait adopté une tenue plutôt qu'une autre selon le contexte, ses interlocuteurs ou sa volonté particulière d'insister sur l'un des aspects de son pouvoir.

façon dont il apparaît en public aux yeux de ses administrés. Cicéron crée une image de débauche, d'autant plus inadmissible pour un Romain qu'elle est exhibée aux regards. Tout, dans le costume de Verrès, renvoie au banquet grec (le *pallium*, les *soleae*, la tunique longue), mais le préteur est en outre accompagné d'une courtisane (ce qu'on peut tirer du diminutif péjoratif, *muliercula*). Verrès est moralement coupable d'avoir mêlé deux espaces : celui du banquet et celui des responsabilités militaires du gouverneur. La couleur pourpre du *pallium*, qui renvoie au *paludamentum* du général, est le signe de ce mélange.

Dans un autre passage, Verrès apparaît de nouveau en *pallium* dans un contexte officiel, puisque le gouverneur de Sicile reçoit des ambassadeurs ; cette fois, le *pallium* est associé à la *tunica pulla*, la tunique sombre, celle qu'il ne quitte pas dans son atelier¹²², mais qu'il a l'audace ici de vêtir en public : « Enfin, aux députés de Valentia », lui reproche Cicéron, « aux habitants d'un municipe si brillant et renommé, tu as répondu sur de si importantes questions, alors que tu étais revêtu d'une tunique brune et d'un *pallium*. »¹²³ Le *pallium*, ici, ne renvoie pas spécifiquement à la Grèce, mais dessine plutôt une image de pauvreté, incompatible avec l'exercice des charges politiques qui incombent au personnage. Alors que Verrès devrait être en toge ou en *paludamentum*, il est vêtu d'un habit qui ne peut être qu'une tenue d'*otium*. Le *pallium* est ici un habit illicite et « déviant », non parce qu'il est porté trop longuement (comme c'est le cas pour Tibère), mais parce qu'il n'est pas porté au bon endroit et au bon moment.

Verrès n'est pas le seul exemple d'un tel comportement vestimentaire : il en va de même pour Mécène, tel qu'il est décrit par Sénèque : « Voilà celui qui au tribunal, aux Rostres, en toute réunion officielle, ne paraissait que les épaules et la tête enveloppées d'un manteau grec (*ballium*) d'où ressortait une paire d'oreilles, tels exactement qu'on voit, dans le mime, les esclaves fugitifs du richard. »¹²⁴ D'après ce réquisitoire, Mécène porte le *pallium* quand et où il devrait porter la toge ; son *pallium* et la façon dont il le

122. Cicéron, *In Verrem Secunda Actio*, V, 54 : Verrès a établi à Syracuse, dans le palais des rois, une *officina*, où des ouvriers d'art travaillent pour lui ; il « avait coutume de rester la plus grande partie de la journée dans cet atelier, vêtu d'une tunique sombre et d'un manteau grec (*cum tunica pulla sedere solebat et pallio*) ». Comme nous l'a suggéré Valérie Huet, il est possible que cette tunique renvoie à un habit de deuil, ce qui correspondrait à la vie de reclus de Verrès.

123. Cicéron, *In Verrem Secunda Actio*, V, 40 : *Ipsis autem Valentinis ex tam illustri nobilique municipio tantis de rebus responsum dedisti, cum esses cum tunica pulla et pallio.*

124. Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 114, 6 : (...) *hunc esse qui <in> in tribunali, in rostris, in omni publico coetu, sic apparuerit ut pallio uelarentur <scapulae et> caput exclusis utrimque auribus, non aliter quam in mimo diuitis fugitiui solent ?*

drapé lui valent la comparaison, évidemment dépréciative, avec le *pallium* porté par les acteurs de théâtre. Le *pallium* renvoie ici à des univers non civiques, ceux du théâtre, de l'esclavage, mais aussi, implicitement, du banquet. Or Mécène est un proche du Prince ; cette tenue, qui ne permet pas de le reconnaître pour ce qu'il est, mais l'assimile à un esclave (de théâtre ou non), alors même qu'il a des activités publiques et politiques, est un scandale. L'épicurien Mécène, qui n'a pas parcouru les degrés du *cursus honorum*, Mécène à la tenue dissolue et à la poésie relâchée, est ici condamné moralement par Sénèque qui parle en philosophe stoïcien et en consulaire.

Au-delà de l'aspect polémique des *Verrines* ou de la critique de Mécène par Sénèque, il reste que, selon les codes vestimentaires romains, le *pallium* ne doit pas être porté à la place d'un vêtement qui est rendu obligatoire par un statut et une situation donnés. Celui qui porte volontairement un *pallium* à la place d'une toge ou d'un *paludamentum* manifeste par un signe visible le refus de se soumettre à ces codes¹²⁵.

CONCLUSION : CECI N'EST PAS UNE TOGE

À l'issue de cette enquête sur le *pallium*, nous pouvons revenir au dictionnaire. Dans l'article du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* qui est consacré à ce terme¹²⁶, on trouve, immédiatement après le mot-titre, les mots *chlaina*, *pharos*, *himation*, *tribôn*, *paenula*, *laena*, *palla* : l'auteur de la notice, G. Leroux, manifeste la volonté de traiter ensemble plusieurs types de manteaux grecs et latins, mais, en même temps, le terme *pallium* paraît pouvoir englober tous ces différents manteaux. En outre, G. Leroux montre le souci d'établir des équivalences entre vêtements latins et vêtements grecs¹²⁷. Un peu

125. Il arrive aussi que le signe que constitue le port de tel ou tel vêtement ait une valeur de présage. Ainsi, d'après Florus (*Histoire romaine*, II, 13, 45), Pompée, avant la bataille de Pharsale, « au cours d'un rêve nocturne, entendit dans son propre théâtre résonner de tous côtés des battements de main semblables aux coups que l'on se donne en signe de douleur et, le matin, on l'aperçut à son quartier général, vêtu (sinistre présage !) d'un manteau noir (*et mane cum pullo pallio – nefas – apud principia conspectus est*) ». Pompée porte ce *pallium* au lieu du *paludamentum*, signe de sa défaite à venir ; la couleur noire renvoie au deuil, comme le rêve.

126. G. Leroux, *op. cit.* (n. 34).

127. C'est aussi ainsi que procède le *Grand Gaffiot* (Paris, Hachette, 2000), qui, faute de pouvoir donner l'étymologie de *pallium*, renvoie au grec *pharos*, suivant en cela Alfred Ernout et Antoine Meillet, *op. cit.* (n. 20) : « *Palla*, *pallium* devraient être d'origine grecque comme les vêtements qu'ils désignent. Mais en grec on ne trouve rien à rapprocher, sauf peut-être *pharos* (...) »

plus loin (p. 292), il précise : « Le *pallium* proprement dit, c'est-à-dire l'*himation* des Grecs, n'est adopté par les Romains qu'assez tardivement. » On ne peut formuler plus clairement l'équivalence entre *pallium* et *himation*, que la plupart des ouvrages sur le vêtement utilisent sans entrer dans les détails, et l'idée selon laquelle le *pallium* a nécessairement un antécédent grec. L'idéologie qui anime ces lignes est celle de l'hellénisation de Rome, soumise aux influences et aux « modes » étrangères, grecques en particulier.

Dans ce même article, on lit encore que le *pallium* remplaça la toge, au moins à partir de Tibère, qui « l'adopte officiellement de préférence à la toge » (p. 292). On a vu ce qu'il en était du port du *pallium* par Tibère : sa tenue est, au contraire, condamnée, parce qu'elle est synonyme d'un retrait de la vie publique et politique. Ce raccourci historique nous rappelle que la contextualisation de tous les textes qui parlent de *pallium* est indispensable : il faut toujours s'interroger sur la situation évoquée et la stratégie du texte.

Le *pallium* est préféré à la toge, dit encore G. Leroux (p. 291-292), à cause de sa simplicité : l'argument est repris de Tertullien (*De pallio*, 5, 1-3). Là aussi, la plupart des historiens du vêtement suivent, sans toujours le dire, le texte de Tertullien et font primer la raison pratique : la toge était trop compliquée à draper, elle est aussi devenue trop lourde et luxueuse (on voit poindre un raisonnement moraliste) et elle est tombée en désuétude¹²⁸. Or la toge reste l'habit officiel du citoyen en exercice et l'insigne de la citoyenneté romaine jusque dans l'Antiquité tardive¹²⁹ ; d'autre part, nul ne prétend plus que les Romains de la République portaient la toge en toutes circonstances¹³⁰.

En revanche, l'article de G. Leroux précise avec justesse : « Dans son sens le plus large, le mot *pallium* s'applique non seulement à tout espèce de manteau, mais à toute pièce d'étoffe rectangulaire, vêtement, voile ou couverture » (p. 285). C'est un des éléments qui nous est apparu au cours de cette étude. En effet, *pallium* de lit, *pallium*-manteau pouvant servir de couverture, *pallium* à tout faire, ou *pallium* assorti de sandales comme tenue d'*otium*, marqué ou non

128. Voir par exemple Jean-Noël Robert, *Les modes*, *op. cit.* (n. 34), p. 54-56. Pour une critique de la raison pratique à propos de la toge, voir Pierre Cordier, *Nudités romaines*, *op. cit.* (n. 25), p. 87 avec la n. 21.

129. Agnès Molinier-Arbo, Le discours sur le costume, *op. cit.* (n. 24), p. 77 ; François Baratte, Le vêtement dans l'Antiquité tardive, *op. cit.* (n. 78), p. 127, et Roland Delmaire, Le vêtement dans les sources juridiques, *op. cit.* (n. 78), p. 202.

130. Caroline Vout, The myth of the *toga* : Understanding the history of Roman dress, *Greece and Rome*, vol. 43, n° 2, 1996, p. 204-220.

comme grec, à la fois romain et « grec », tous ces différents *pallia* ont un point commun : ils ne sont pas une toge. C'est pour cette raison que le *pallium* est l'habit de la non-citoyenneté, que celle-ci soit permanente (si celui qui le porte n'a pas la citoyenneté romaine) ou temporaire (le citoyen ne porte pas la toge quand il n'exerce pas son « métier de citoyen »). Le *pallium* est d'abord ce qu'on porte « à la place de » : à la place de la toge pour le banquet, par exemple, à la place du *paludamentum* quand on est un *imperator* au gymnase, comme Scipion à Syracuse. Le *pallium* n'est pas une toge, donc ; c'est là sans doute le seul critère, négatif, qui permette de définir ce morceau d'étoffe.

Catherine Baroin est maître de conférences en langue et littérature latines à l'Université de Rouen et membre associé du Centre Louis-Gernet. Ses travaux portent sur la mémoire dans l'Antiquité romaine (notamment les arts de la mémoire), sur le corps, sur le rapport de Rome à la Grèce. Avec E. Valette-Cagnac, elle a participé au volume *Corps romains*, Philippe Moreau (éd.), Grenoble, Jérôme Millon, 2002, et aux deux ouvrages sur Rome et la Grèce que celle-ci a co-dirigés.

Emmanuelle Valette-Cagnac est maître de conférences à l'Université Paris VII (Denis-Diderot) et membre du Centre Louis-Gernet. Ses travaux, dans une perspective anthropologique, portent sur les pratiques de lecture, sur l'écriture et l'oralité (*La lecture à Rome. Rites et pratiques*, Paris, Belin, 1997). Elle s'est plus récemment intéressée au bilinguisme dans le monde romain et a co-dirigé deux volumes consacrés aux rapports entre Rome et la Grèce : avec F. Dupont (dir.), *Façons de parler grec à Rome*, Paris, Belin, 2005, et avec V. Huet (éd.), *Et si les Romains avaient inventé la Grèce ?*, *Métis*, n. s. 3, 2005.

RÉSUMÉ

Le mot *pallium* est généralement traduit par « manteau grec » et considéré comme le strict équivalent de l'*himation* (manteau) des Grecs. Or *pallium* est un terme proprement latin, qui n'est pas plus une traduction du grec qu'il ne désigne un vêtement issu d'un modèle grec. À Rome, le mot *pallium* est utilisé pour un morceau d'étoffe dont on couvre le corps et les vêtements et, à ce titre, il peut être une couverture ou un manteau ou bien encore les deux à la fois. Seul le contexte précis d'apparition du terme peut permettre de comprendre ce qu'il recouvre. Ainsi, c'est quand il est opposé à la toge, l'« uniforme » du citoyen romain dans l'exercice de ses fonctions, que le *pallium* est connoté comme grec et, comme tel, associé à des espaces et à des pratiques à la fois pensées comme grecques et parfaitement incluses dans la culture romaine : le loisir (*otium*), le banquet et ses plaisirs, les occupations lettrées et philosophiques, etc.

Mots clés : Antiquité romaine, vêtement, *pallium*, identité, grécité.

ABSTRACT

The usual translation for the word pallium is « Greek mantle » and pallium is generally considered as exactly equivalent to himation, one of the mantles worn by the Greeks. But pallium is a special latin term, not a translation for a Greek word and it is not used for a costume coming from a Greek model. In Ancient Rome, the word pallium is used for a piece of cloth which covers body and clothes ; that is why a pallium may be a blanket or a mantle or both. The meaning of this term is given by the context only. When it is opposed to the toga, which is the traditional costume for a Roman citizen in the exercise of his citizenship, pallium is characterized as Greek and, as such, associated to places and practices considered as Greek by the Romans, even if they are at the same time completely included in Roman culture : for example, leisure (otium), banquet and its pleasures, erudite and philosophical matters...

Key words : Ancient Roman world, costume, pallium, identity, being and looking Greek.